

# LYON - SPORT

Journal de tous les Sports



Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

## ABONNEMENTS

Rhône et Dép<sup>ts</sup> limitrophes, un an... 6 fr.  
Autres départements, un an..... 6 50  
Etranger, un an..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

Les Annonces sont reçues :

A LYON :  
**AU BUREAU DU JOURNAL**  
A VIENNE :  
A notre Bureau, 8, place du Palais

## Le Salon du Cycle et de l'Automobile

Le Salon Lyonnais du Cycle et de l'Automobile qui se prépare pour le mois de décembre est en bonne voie de réussite.

Nous sommes heureux de constater que la commission d'organisation ne s'est pas laissée décourager par la décision, prise in extremis, à Paris, d'ouvrir, à la même date, une exposition qu'on avait déclaré, il y a quelques jours à peine, ne pas vouloir faire.

L'industrie du Cycle et de l'Automobile est, en effet, assez importante désormais dans le Sud-Est, pour que nous n'ayons pas à nous préoccuper outre mesure de ce qui se passera à la Salle Wagram. Nos constructeurs, en outre, sont trop intelligents et pratiques pour ne pas comprendre combien leur sera profitable cette première tentative de décentralisation; ils auront donc à cœur d'assurer son succès, en s'empressant d'y faire figurer les plus beaux produits de leur fabrication.

La plupart d'entre eux trouvent dans la région même l'écoulement de leurs machines et c'est au centre de la région qu'ils ont intérêt, par conséquent, à faire connaître les progrès accomplis par eux dans une industrie où il reste encore beaucoup à faire, surtout en automobilisme.

Les Parisiens, très malins, le comprendront et nous sommes persuadé qu'ils se garderont bien de laisser la place libre à des concurrents déjà redoutables.

Malgré le salon de Paris, ils tiendront à figurer au nôtre. Son succès est donc assuré et Lyon-Sport s'en réjouit à tous les points de vue.

Cela prouve que pour mener à bonne fin une affaire, quelle qu'elle soit, il suffit de vouloir et surtout de s'entendre.

L'année dernière, malgré des concours puissants et désintéressés, pareille tentative avait piteusement échoué, une personnalité encombrante autant que peu sympathique ayant eu le maladroit espoir d'en faire sa chose, d'en tirer profit matériel et moral, sans courir aucun risque.

Il n'en est pas heureusement de même cette année. L'initiateur, et c'est justice, aura pour lui le mérite et l'honneur du projet qu'il a conçu. Mais, cela fait et dit, les intéressés et les exposants se trouveront en présence d'un Comité financier sérieux, composé d'hommes solvables et entourés de l'estime de tous en même temps que d'une Commission d'organisation dans laquelle nous relevons les noms de nos sportsmen les plus expérimentés et les plus connus.

A côté de M. Buffault, conseiller municipal, vice-président de la Société des concours hippiques de Lyon, notable négociant intéressé à la prospérité d'une industrie se rattachant de très près à la sienne propre, nous voyons M. Deveaux, propriétaire du « Taillier Pauvre », homme d'initiative, payant de sa personne... et de sa poche, que l'on trouve toujours prêt à seconder toutes les idées capables de donner un nouveau lustre à notre ville; M. Louis Rivat, sportsman accompli, que sa fortune, intelligemment employée, met à même de s'intéresser à toutes les manifestations sportives, avec un goût eclectique des plus sûrs et des plus appréciés déjà.

Mais l'âme de l'entreprise, hâtons-nous de le dire, c'est le Moto-Club de Lyon et c'est vraiment plaisir de constater l'activité, l'esprit d'initiative, la vigueur vivifiante de la plus jeune de nos sociétés sportives.

Fondé il y a quelques mois à peine, le Moto compte déjà près de 70 membres actifs et plus de 30 membres honoraires; il a organisé cet été plusieurs sorties intéressantes et donné, dans notre ville, à l'automobilisme un élan inconnu jusqu'ici.

Le M.C.L. aura à cœur de faire réussir l'œuvre qui se prépare sous ses auspices et nous faisons les vœux les plus sincères pour que le succès réponde à des efforts si louables.

Le sympathique président M. Collin doit être heureux de se voir si bien secondé par les membres de son club et l'ami Veyret, réalisera certainement son rêve, en décembre, en faisant dans le Salon du cycle même, une conférence sur son thème favori: Qu'était l'Automobilisme hier? Rien. Que sera-t-il demain? Tout.

ROSMONT.

LES **AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER**

se distinguent  
par leur

**SILENCE ABSOLU**  
**ABSENCE DE TRÉPIDATION**  
Fabrication supérieure

# HIPPISME



## EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Un accident de composition, survenu à la dernière heure, nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine le compte-rendu du fox-hunting de dimanche dernier. Disons seulement que la nouvelle meute de chiens anglais a très bien chassé.

*Demain, dimanche, deuxième sortie de l'équipage. Rendez-vous à Lozanne, à 1 heure et demie. Retour au Château Guinet, à Mercruy.*

## LES COURSES

### Courses de Marseille.

#### PREMIÈRE JOURNÉE. — Dimanche, 29 octobre

**Prix du Gouvernement de la République.** — 3.500 francs. — Distance: 2.000 mètres environ. 1. Brigantine (J. Cooke); 2. Comédie (Brennan); 3. Allier (Bridgeland).

Non placé: Serpent (Grundy).

Gagné d'une demi-long., le 3<sup>e</sup> à une demi-long.

**Prix de la Plage** (à réclamer). — 2.500 francs. — Distance: 2.000 mètres environ. 1. Mufti (Rivière); 2. Dona Sol (Teaker); 3. Vistola (J. Cooke).

Non placés: Marinette (Hill), Clémence (Roberts), Parthenay (Pantall), Edimbourg (Cam), Clodomir II (Castaing).

Gagné d'une encolure, le 3<sup>e</sup> à une demi-long.

**Prix de la Société Sportive d'Encouragement** (prix principal). — 4.000 francs. — Distance: 2.500 mètres environ. 1. Mont Cassin (Brennan); 2. Triboulet (Bridgeland); 3. Marjolaine (Grundy).

Non placés: Don César, Algodor, Louvois.

Gagné d'une encol., le troisième à 3 longueurs.

**Prix de la Barrière.** — 4.000 francs. — Distance: 1.300 mètres environ. 1. Mine d'Or (Bridgeland); 2. Marius (Grundy); 3. Coronadora (W. Pantall).

Non placés: Mondovi, Moïna, Métaphore, Grenade.

Gagné d'une tête, le troisième à une encol.

**Prix du Petit Cercle.** — 4.000 francs. — Distance: 1.300 mètres environ. 1. Best Lad (Lamartine); 2. Casilda (Bridgeland); 3. Tek Tek (C. Hill).

Non placés: Trabanel, Pensez-y, Sonora, Mufti, Cristal III, Aigrefin, Conquérante, Ile de Loire, Miss Jane.

Gagné de 3/4 de long., le 3<sup>e</sup> à 3/4 de long.

#### DEUXIÈME JOURNÉE. — Mercredi 1<sup>er</sup> novembre

**Prix de la Toussaint.** — 2.000 frs. — Distance: 2.000 mètres environ. 1. Comédie (Brennan); 2. Don César (Bridgeland).

Gagné de 3 longueurs.

**Prix des Allées** (à réclamer) 2.500 frs. — Distance: 1.200 mètres environ. Ecurie d'Harcourt; 1. Casilda (Bridgeland); 2. Dammarie (T. Cook); 3. Sonora (Benoit).

Non placés: Marie Stuart, Harem, Kodak, Trop Tard II, Mufti, Trabanel, Marinette, Parthenay.

Gagné de 1 longueur 1/2, le troisième à 3 longueurs.

**Prix Delahante** 6.000 frs. — Distance: 1.700 mètres environ. 1. Reine Jeanne (Pantall); Ecurie d'Harcourt; 1. Le Matamore (Bridgeland); 3. Prométhé (J. Watkins).

Non placés: Salamine, Gaillarde, Sérail, Kingalic, Taupin, Tlemcen II.

Dead heat pour la 1<sup>re</sup> place, le 3<sup>e</sup> à 3 longueurs.

**Prix de la Société d'Encouragement** (1<sup>re</sup> série) 10.000 frs. — Distance: 3.000 mètres environ. Ecurie de David Beauregard;

1. Marius (Grundy); 2. Serpent (Fordred); 3. Brigantine (J. Cooke). Non placée: Moïna.

Gagné d'une encolure, le 3<sup>e</sup> à une encolure.

**Prix des Phocéens** (handicap) 4.000 frs. — Distance: 2.400 mètres environ. Ecurie Bartholomew; 1. Clodomir (Lamartine); 2. Coronadora (Pantall); 3. Sémiramis (Castaing).

Non placés: Allier, Vistola, Bois, Luzi, Triboulet.

Gagné de 4 longueurs, le troisième à 3 longueurs.

#### TROISIÈME JOURNÉE. — Dimanche 5 Novembre.

**I. — Prix du Conseil général.** — (A réclamer). — 2.000 fr. — Distance: 2.200 mètres environ. — Sont engagés: Bastidon, Sa Seigneurie, Mufti, Clémence, Outarde, Casilda, Grenade, Métaphore, Dona Sol.

**II. — Prix du Chemin de fer** — (A réclamer). — 2.000 fr. — Distance: 1.200 mètres environ. — Sont engagés: Galoubet, Clam II, Provence, Dammarie, Kodak, Harem, Trop Tard II, Bertie, Fumiste, Marie-Stuart.

**Grand Prix.** — (12.000 fr. — 1.200 mètres). — Sont engagés: Reine-Jeanne, Trabanel, Métaphore, Pensez-y, Salamine, Best-Lad, Triton, Martha II, Bania, Thibet, Mouquère, Hauban, Mondovi, Taupin, Aigrefin, Tek-Tek, Le Matamore, Casilda, Sérail, Perle-Noire, La Musique, Cristal III, Miss Jane, Vendé, Allier, Kingalie, Railleur, Van-Lo.

**IV. — Prix de la Société d'Encouragement.** — (Handicap). — 5.000 fr. — 2.800 mètres. — Sont engagés: Italie, Serpent, Mine d'Or, Marius, Coronadora, Valteline, Olympia, Comédie, Sémiramis, Triboulet, Bois Luzi, Hermine II, Harmonie, Clodomir II.

**V. — Prix de la Clôture.** — 2.000 fr. — 2.400 mètres. — Sont engagés: Serpent, Marjolaine, Bastidon, Sa Seigneurie, Olympia, Mufti, Rougeur, Agha, Outarde, Louvois, Métaphore, Le Télrarque, Pétersbourg, Hermine II, Harmonie II, Vistola, Comédie, Mont-Cassin.

### Courses de Nice

#### Dimanche 12 et mercredi 15 novembre.

Les conditions des deux journées de plat, données en novembre, à Nice, ont paru au *Bulletin Officiel* du 14 octobre. Voici la composition de ces deux journées:

#### Première journée, — Dimanche, 12 novembre.

**Prix de Carabacel** (à réclamer, pour deux ans), 3.000 fr., 1.500 mètres.

**Prix du Var** (à réclamer, pour trois ans et au-dessus), 3.000 fr., 2.200 mètres.

**Prix du Commerce Niçois** (handicap international), 15.000 fr., 2.400 mètres.

**Prix de la Condamine** (trois ans et au-dessus), 4.000 fr., 1.500 mètres.

#### 2<sup>e</sup> journée, mercredi 15 novembre.

**Prix de la Turbie** (deux ans et au-dessus, à réclamer), 3.000 fr., 1.200 mètres.

**Prix du Littoral** (trois ans et au-dessus), 12.000 fr., 3.000 mètres.

**Grand Prix Municipal** (deux ans), 15.000 fr., 1.200 mètres.

**Prix de Baulieu** (handicap), 5.000 fr., 2.200 mètres.

Le **Prix du Commerce Niçois** a réuni 25 chevaux.

Voici les dates des autres courses:

17 et 21 décembre, courses d'obstacles.

12, 15, 18, 21, 24 et 26 janvier, grandes courses internationales et d'obstacles.

15 et 18 mars, courses plates.

Mars et avril, courses au trot.

### Société des courses de Vichy

Le Comité des courses de Vichy vient d'instituer pour l'an prochain un Derby de trotteurs, pourvu d'une allocation de

12.000 fr. Cette création ne portera aucun préjudice au Saint-Léger du Centre, qui lui même sera porté de 3.000 à 4.600 fr.

D'autre part, les conditions du programme général seront remaniées dans un sens plus libéral, et plusieurs courses seront ouvertes à tous chevaux nés en France, sans distinction de région.

Enfin, il est question de donner plusieurs internationaux, dont l'un serait une course en partie liée.

On constatera avec plaisir que les organisateurs, dans leur programme grandiose de 1900, où figure, comme on sait, le Grand Prix de Vichy, d'une valeur de 100.000 fr., ont aussi réservé quelques faveurs aux trottteurs, montrant ainsi un égal souci pour les diverses branches de l'élevage national.

Il serait difficile d'unir plus efficacement l'utile à l'agréable, et on peut être assuré que jamais la brillante ville d'eau du Centre de la France n'aura vu affluence de visiteurs comparable à celle que ses dirigeants lui amèneront à la saison prochaine.

CHASSE



CHIENS

**Le Barbet**

Le barbet est une sorte de griffon à poils laineux et frisés ; il est à peu près bâti comme lui mais est beaucoup plus commun comme forme. La tête est ronde, les sourcils couvrent les yeux, le museau est plus court, les pattes sont grosses et lourdes, les pieds ronds et larges. On en trouve un peu de toutes les couleurs.

On donnait autrefois le nom de barbet à tous les griffons, et c'est plutôt pour établir la différence entre lui et les griffons poils longs, que j'en donne la description, car le barbet ne peut pas être absolument considéré comme chien d'arrêt.

Il y en a certainement qui chassent en plaine et qui arrêtent, mais c'est l'exception et on trouve de ces cas dans bien d'autres races. J'ai vu des bassets et des beagles qui arrêtaient et on ne les a jamais considérés comme chiens d'arrêt.

La vraie chasse du barbet est le marais, il résiste admirablement aux froids les plus durs ; il chasse très bien les râles et excelle à rapporter les canards dans l'eau glacée.

La conformation et l'épaisseur de sa toison l'empêche de chasser en plaine et au bois, où ses poils se prennent dans les ronces. Il faut donc plutôt considérer le barbet comme un retriever pour les chasses au marais.

Cette race, si tant est qu'elle existe encore à l'état de race, est assez rare et ce n'est guère qu'en Belgique ou en Hollande qu'on pourrait en trouver. M Megnin, dans son nouveau livre sur les races de chiens, nous parle de *Pilote*, barbet appartenant à M. Coste, et voici ce que lui en a dit son propriétaire :

« Comme pour ses ancêtres, l'élément de *Pilote* c'est l'eau, et rien que l'eau, et qu'elle soit tiède comme en août ou glaciale comme en décembre, le bain est toujours un plaisir pour lui. Il ferait, je crois, triste figure dans une plaine, je ne l'y ai du reste jamais conduit. Au marais seul il est sur son terrain et chez lui. Je l'ai souvent ramené de la chasse le poil hérissé de glaçons, jamais il n'en a paru incommodé une seconde.

« Souvent par les plus grands froids de l'hiver, à 18 ou 19 degré au-dessous de zéro, alors que tous ses compagnons de chenil se pelotonnaient frileusement dans la paille, je l'ai trouvé, couché dans la cour, le museau allongé sur ses pattes, couvert de neige et littéralement poudré à frimas, le lendemain sa place était marquée dans la neige fondue sous lui jusqu'au sol. Je me demande si beaucoup d'autres races offrent

de pareilles ressources de tempérament et surtout un tel dédain des basses températures. Quel précieux auxiliaire pour le chasseur de sauvagine dans le service exceptionnellement dur de cette chasse ? car il rapporte par plaisir et il aime à patauger plus encore que son maître, si jeune et si enragé qu'il soit. »

**Description du barbet d'arrêt**

TÊTE... Ronde, front développé, museau un peu court, garni de longues moustaches pendantes.

OREILLES... Longues, plates, garnies de longs poils, frisés ou par mèches.

OEIL... Rond, vif, intelligent, complètement recouvert par d'épais et longs sourcils retombant jusqu'au chanfrein.

NEZ... Brun et noir.

COU... Gros et court.

EPAULE... Droite.

POITRINE... Large, sans beaucoup de profondeur.

COTES... Arrondies.

REIN... Court, fort et vigoureux.

PATTES... Fortes et grosses et garnies de longs poils de haut en bas.

PIED... Rond, large, recouvert de poils.

FOUET... Relevé et formant le crochet vers l'extrémité.

COULEUR... Gris, noir, café au lait, blanc sale, blanc et marron, etc.

POIL... Long, laineux et frisé, se massant souvent par larges plaques.

TAILLE... 45 à 55 centimètres.

APPARENCE GÉNÉRALE... Ramassé et vigoureux.

J. DE CONINCK

**TIR**

**VI<sup>e</sup> Concours National de Tir**

(Organisé par la Société la *Patriote de Marseille*.)

Le Secrétariat général ne nous a pas encore communiqué les résultats officiels du classement. Nous ne pourrions donc en publier la première partie que dans notre prochain numéro.

Au sujet du 6<sup>e</sup> Concours national, nous croyons devoir rectifier notre appréciation du dernier numéro au sujet des récompenses. Nous nous étions émus, à juste titre, de voir qu'une seule distinction avait été accordée aux organisateurs et nous avons fait supporter à l'Union une partie de la responsabilité de cette parcimonie.

Or, nous apprenons que, sur les instances de l'Union elle-même, cet oubli va être réparé et nous sommes heureux d'en féliciter et l'Union et ceux qui, après avoir été à la peine, ont bien le droit d'être à l'honneur.

HERBÉ.

**COMMUNICATIONS**

**Société des Tireurs du Rhône.** — Stand de la Doua. — Dimanche, 5 novembre 1899, concours mensuel :

1<sup>re</sup> Catégorie, à 200 mètres, tir à répartition réservé aux Sociétaires.

2<sup>e</sup> Catégorie : Tir au centre. Concours public, maximum quatre mouches, minimum deux, classement à la meilleure. Quarante francs de prix ou de primes.

3<sup>e</sup> Catégorie : Tir réduit, séries illimitées, classement aux quatre meilleures. Concours public, nombreux prix ou primes.

4<sup>e</sup> Catégorie, réservée aux élèves de l'École de Tir (jeunes gens français de 17 à 21 ans).

Ouverture du tir à 8 heures du matin, fermeture à 5 heures.

Déjeuner au Stand à midi ; se faire inscrire à l'avance. Le programme détaillé du concours mensuel est à la disposition des intéressés qui le trouveront au siège de la Société, cours

de la Liberté 61, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 8 à 10 heures du soir et au Stand de la Doua les jours de concours.

Ce même dimanche, concours d'honneur de l'Ecole de Tir.

**Société de tir de Lyon.** — Le concours de fin d'année commencera le dimanche 5 novembre, se continuera le samedi 11 (l'après-midi), et le dimanche 12. Déjeuner officiel le dimanche 12.

Ce concours comporte un *Tir aux visuels*, un *Tir aux mannequins*, et un *Tir aux silhouettes*, réservés aux sociétaires; plus un *Tir au centre* à 200 mètres, et une *Poule au revolver*, toutes armes et tous tireurs sont admis.

Trente-cinq beaux prix, parmi lesquels figure une coupe de Sèvres, don de M. le Président de la République, seront délivrés à la catégorie Centre à 200 mètres, ouverte à tous tireurs.

Ces divers prix, qui seront exposés au stand le 12 novembre, seront chaudement disputés, ainsi que le titre de *Lauréat annuel*, aux diverses cibles fixes.

Le concours public (à la série) du premier dimanche du mois se fera le 5 novembre et, pendant cette journée, le tir aura lieu sans interruption de 8 heures du matin à la nuit.

Nota. — L'omnibus du stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

**VIENNE (Isère).** — Dimanche dernier a eu lieu au stand militaire de Saint-Christ, la dernière journée du Concours de fin d'année de la Société de Tir du 109<sup>e</sup> territorial.

La réunion était nombreuse, aussi les prix ont été vivement disputés.

Voici les résultats du Concours :

**Revolver (officiers).** — 1<sup>er</sup> prix, MM. G. Ollier; 2<sup>e</sup> prix, Freymay; 3<sup>e</sup> prix, Noel; 4<sup>e</sup> prix, Perret; 5<sup>e</sup> prix, Barthole.

**Concours réservé à l'armée active.** — 1<sup>er</sup> prix, MM. Ferréol; 2<sup>e</sup> prix, Reynaud; 3<sup>e</sup> prix, Dombre; 4<sup>e</sup> prix, Salles; 5<sup>e</sup> prix, Rollan.

**Concours général (Lebel).** — 1<sup>er</sup> prix, MM. Richardy; 2<sup>e</sup> prix, Decourt; 3<sup>e</sup> prix, Frenay; 4<sup>e</sup> prix, Bal; 5<sup>e</sup> prix, Curtot.

**Tir réduit.** — 1<sup>er</sup> prix, MM. Richardy; 2<sup>e</sup> prix, Decourt; 3<sup>e</sup> prix, Ollier; 4<sup>e</sup> prix, Briller; 5<sup>e</sup> prix, Gonon.

## SOCIÉTÉ DE TIR DE L'ARMÉE TERRITORIALE

à Lyon

(FONDÉE EN 1877)

SIÈGE SOCIAL : Place Bellecour, 17

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. le Général ZÉDÉ, G. O. ☼, général de division, membre du Conseil supérieur de la guerre, gouverneur de Lyon, commandant le 14<sup>e</sup> Corps d'armée.

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. le lieutenant-colonel POLONUS, O. ☼, (A) ancien président fondateur.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. BERTHET, ☼ chef de bataillon, président;  
MARQUER, ☼ chef de bataillon, trésorier;  
DUBOST, (A), capitaine, directeur de tir;  
PETIT, (I), capitaine, secrétaire général;  
OLIVIER, lieutenant, secrétaire-adjoint;  
PETAVIT, capitaine, chargé du matériel;  
DUCHAMP, capitaine, adjoint au matériel;  
BOULLÉ R. (A), lieutenant, officier de tir;  
HUGON, officier d'administration, délégué au groupe de section.

MEMBRES DU CONSEIL

MM. ROMAN, ☼ I, chef de bataillon	MM. SANGUARD, lieutenant.
TARTARIN, capitaine.	BOURDON, officier d'administration.
VACHON, capitaine.	FERRATON, sous-lieutenant.
MOULIN-GARON, lieutenant.	ARNEL, sous-lieutenant.
MONTPEYROUX, lieutenant.	

## RAPPORT ANNUEL DE 1899

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,  
MESDAMES,  
MESSIEURS,

Les Sociétés de tir militaires ont, de par leur constitution même, leur champ d'action limité d'ordinaire à l'étendue de la subdivision de leurs régiments respectifs. Cependant, il n'en est point ainsi de la Société de tir de l'Armée territoriale qui, à Lyon, se recrute parmi les réservistes et les territoriaux appartenant non seulement à plusieurs régiments, mais à divers corps d'armée et prend dès lors un véritable caractère régional. C'est ce qui lui permet de s'intéresser plus largement aux choses du tir, et ce qui lui a facilité le concours qu'elle a apporté à l'œuvre de décentralisation dont, à cet égard, plusieurs fois déjà, la ville de Lyon a pris l'initiative.

A ce titre, elle adresse à ses camarades les tireurs Marseillais, qui viennent de tenir avec succès le VI<sup>e</sup> Concours national, son salut fraternel et ses félicitations, en souhaitant que cet excellent exemple se propage pour le plus grand profit et l'expansion du tir en France.

Ce devoir de bonne camaraderie rempli, nous reviendrons à l'énumération, rappelée chaque année, des avantages que nous assurons à nos sociétaires.

Nous ne saurions trop le répéter, ceux-ci, sous-officiers et soldats, sont inscrits gratuitement sur nos contrôles sur la simple présentation de leur livret militaire; seuls, les officiers paient une modeste cotisation de 5 francs par an.

Voici maintenant les allocations annuelles de cartouches gratuites dont la Société fait bénéficier les uns et les autres :

### FUSIL MODÈLE 1874

Officiers, donateurs et élèves de l'Ecole de Santé militaire.....	120	cartouches.
Sous-officiers et soldats des classes actives de l'armée territoriale.....	120	—
Réserve de l'armée territoriale et de l'armée active et sapeurs-pompiers.....	120	—
Ecole de tir.....	90	—

### REVOLVER MODÈLE 1873

Officiers, ainsi que les sous-officiers et soldats armés du revolver.....	120	cartouches.
---	-----	-------------

Ces munitions, délivrées à titre gratuit, sont consommées dans des tirs d'exercices servant, selon les catégories de tireurs, au classement pour l'obtention des prix du Ministre de la Guerre ou de la Société. Nous offrons donc à nos sociétaires cette combinaison singulièrement avantageuse pour eux de venir s'exercer au tir et de gagner des prix sans bourse délier.

Aussi, avons-nous la satisfaction de constater que, d'année en année, le nombre va croissant de ceux qui désirent profiter de semblables avantages.

Notre effectif s'élève en effet, à ce jour, à 6593 tireurs inscrits sur les contrôles et qui se répartissent comme suit :

Officiers et donateurs.....	267
Ecole de Santé militaire.....	83
Sous-officiers et soldats.....	5524
Sapeurs-pompiers.....	93
Ecole de tir et étudiants.....	626

Soit un gain de 144 unités sur l'an passé, et cela malgré 476 radiations de membres n'appartenant plus à l'armée ou démissionnaires. Les inscriptions nouvelles, en 1899, ont atteint le

chiffre de 633 dont 331 jeunes gens à l'Ecole de tir. En 1898, elles avaient été seulement de 411 dont 151 élèves de cette même école.

Cet accroissement notable dans les inscriptions et l'effectif, et la tenue de cinq séances en plus, ont eu pour conséquence d'augmenter d'un quart la consommation de munitions qui, cette année, pour les 20 réunions d'avril en août, est représentée par les quantités ci-après :

Fusil modèle 74.....	65.600 cartouches
— — 86.....	23.000 —
Revolver.....	41.000 —
	99.600 cartouches
Tir réduit.....	7.000 —
Au total.....	106.600 cartouches

Soit une moyenne de 5.300 cartouches par séance.

Dans l'ensemble de cette consommation 73.000 cartouches, soit 68 0/0 du total, ont été délivrées gratuitement pour les tirs réglementaires au fusil et au revolver.

Quant aux cinq séances consacrées au Concours de clôture, elles ont, à elles seules, absorbé 35.670 cartouches aux diverses armes.

Comme les années précédentes, nous constatons d'après les relevés de chaque séance que près de la moitié de nos tireurs inscrits ont suivi les exercices, la consommation moyenne de chacun d'eux ressortant à 25 cartouches par séance.

Dans l'intérêt de l'instruction de nos tireurs, nous avons pu établir pour notre programme d'exercices une progression rationnelle, grâce aux dispositions du nouveau Stand de l'Armée où, pour la première fois, ils ont eu lieu. C'est ainsi que nous avons fractionné les quinze dimanches d'exercices de manière à consacrer trois séances de tir à chacune des distances successives de 100, 200, 300 et 400 mètres, réservant en dernier trois séances pour les tirs sur panneaux figurant des silhouettes.

En outre, tous les jeunes gens débutant à l'Ecole de Tir ont obligatoirement brûlé un certain nombre de cartouches au tir réduit (Système du général Bonnet) avant d'être placés devant les grandes cibles. La précision de ce nouveau tir, remarquée déjà au concours de l'an dernier, s'est confirmée cette année, puisque des tireurs n'ayant pour la plupart jamais touché un fusil ont pu, aux cours des exercices, mettre 90 0/0 de leurs balles dans un carton de 30 centimètres de diamètre, et qu'au concours de clôture, ces mêmes jeunes gens sont arrivés au chiffre étonnant de 99, 5 0/0.

De pareils résultats nous réjouissent d'autant plus que nous savons par expérience quelle influence salubre exercent sur les jeunes gens ces premiers succès. Ainsi préparés, ils recevront avec fruit les leçons du régiment et nous sommes certains de les voir revenir, après le service actif, au stand où ils auront fait leurs premières armes. L'Ecole de tir prépare donc l'avenir et, à ce titre, elle a droit à toute notre sollicitude.

Notre Concours de fin d'année a comporté 13 catégories, savoir : au fusil 1886, un tir à 400 mètres, des silhouettes à 300 et un tir debout à 200; au fusil 1874, un concours à 300 mètres dit *Espérance* d'où étaient exclus les forts tireurs, et divers tirs réglementaires; enfin, deux concours au revolver à 30 mètres et un au tir réduit à 15 mètres. Les résultats ont été sensiblement supérieurs à ceux de 1898, notamment pour le tir à 400 mètres, les cibles silhouettes, les cibles *Espérance* et les tirs réglementaires.

En ce qui concerne les cibles *Espérance*, ce sont nos tireurs moyens qui se partagent les 25 prix de cette catégorie, et nous avons le plaisir de constater que des tireurs ayant leurs 20 bal-

les en cible n'ont pu être classés et que l'écart entre le 1<sup>er</sup> et le 25<sup>e</sup>, n'est que de 20 points, le dernier arrivant encore avec 54 0/0 du maximum. (A suivre)

### Le Pain du Sport.

La Société Lyonnaise de Meunerie-Boulangerie (*Système Schweitzer*) est heureuse d'annoncer au public qu'elle vient d'apporter à son usine des perfectionnements qui lui permettent de fournir un pain non seulement propre, sain, digestif, essentiellement nourrissant et fabriqué avec des farines premières de pur froment, mais encore conforme, comme aspect et travail, au pain lyonnais.

Fidèle à son principe de proportionner *le prix du pain au prix du blé*, elle mettra son pain en vente à partir du lundi 6 novembre au prix de 0 fr. 26 le kilog au lieu de 0 fr. 28 prix actuel et déjà très inférieur au prix courant de la boulangerie.

Elle affirme ainsi de nouveau la devise :

« Le Meilleur pain au Meilleur marché! »

## PATINAGE

### Palais de Glace

(ANCIEN MUSÉE GUIMET, 17, Boulevard du Nord.)

L'ancien Musée Guimet, complètement transformé par l'adjonction de l'îlot compris entre les rues Boileau, Montbernard et le boulevard du Nord, va devenir le centre de tout ce qui s'amuse à Lyon. Une piste sur vraie glace dans une magnifique salle de 2.000 mètres carrés (la plus grande d'Europe) sera, cet hiver, livrée au public, pour combler une lacune qui a toujours existé, ne permettant de patiner que pendant les hivers rigoureux et encore d'une façon intermittente.

De puissantes machines, coûtant près d'un million, donneront une glace unie comme un miroir, qui permettra aux patineurs de se livrer à leur exercice favori, indépendamment d'une installation spéciale qui pourra livrer au public pendant l'été, une glace comestible irréprochable comme limpidité et réunissant toutes les garanties nécessaires au point de vue de l'hygiène, ainsi que des cases frigorifiques qui ont donné des résultats merveilleux en Angleterre et en Amérique.

Un orchestre nombreux et bien discipliné entraînera patineurs et patineuses, pendant toutes les séances qui auront lieu de 9 heures à midi, de 2 h. à 7 heures et de 9 h. à minuit.

Des professeurs de patinage seront à la disposition du public ainsi que tous les accessoires de ce gracieux sport.

Un jardin d'hiver, avec toute la flore exotique (grottes, palmiers, etc.), permettra aux mamans d'attendre, en lisant les nombreux journaux, que toute leur famille ait fini ses gracieux ébats.

Le hall d'entrée, installé par l'Agence Fournier, réunira toutes les attractions qui pourraient intéresser le public.

Un théâtre, avec une scène machinée comme un théâtre de féerie, sera à la disposition d'impresario, concerts de société, troupes de passage, auditions de professeurs de musique, conférences, etc., etc.

Une exposition permanente de tableaux, dans un local spécialement arrangé à cet effet, où l'entrée donnera droit à un billet de loterie qui sera tirée à une époque déterminée et dont le gagnant aura à choisir dans les œuvres exposées.

Un restaurant-brasserie, avec terrasses surélevées, complètera cet ensemble de distractions, unique au monde par sa situation exceptionnelle en face le Parc et à trois minutes de la ligne des tramways.

Nous sommes persuadés que le public saura répondre à l'effort gigantesque qui va être tenté et que le Palais de Glace sera le rendez-vous de tout le Lyon sportif et mondain.

## LAWN-TENNIS

Le Tennis-Club de Lyon, dimanche prochain, 12 novembre, inaugurera par une fête son splendide tennis-house du Grand-Camp.

Un match sera donné à cette occasion.

En en rendant compte, nous décrirons à nos lecteurs l'installation luxueuse et admirablement comprise, au point de vue sportif, du nouveau siège du T.-C. L.

## SPORTS NAUTIQUES

### ROWING

#### Union Nautique de Lyon

L'Union Nautique de Lyon, réunie en assemblée générale, a fixé à ce soir, 4 novembre, à sept heures, au café du Coq-Noir, 30, rue Ferrandière, les date, heure et lieu de son banquet annuel. Le prix a été fixé à la somme de 5 francs.

À l'issue du banquet, un concert aura lieu, auquel prêteront leur concours les artistes du Casino et de la Scala.

#### Le Cercle de l'Aviron à Montmerle-sur-Saône

La société nautique lyonnaise, le Cercle de l'Aviron, profitait des derniers beaux jours de la saison pour effectuer une excursion à Montmerle-sur-Saône.

À 10 heures 1/2, arrivait la flotille des légères embarcations, yoles ou périssoires, portant les équipes de rameurs qui prenaient pied à l'abreuvoir de la rue de la Poste et descendaient à l'hôtel Bouchard, successeur de Lapiere-Cinquin, où était dressé un succulent déjeuner qui n'attendait que les convives.

Après l'apéritif, ceux-ci fêtaient joyeusement l'installation du nouveau propriétaire, le sympathique M. Bouchard, par un banquet amical des mieux servis.

L'entrain et la bonne humeur n'ont cessé de régner dans cette réunion de convives qui n'engendraient pas la mélancolie, et une gaieté de bon aloi ainsi que l'esprit le plus français ont brillé au moment du champagne.

Après une journée des plus agréables, où les chants et les rires n'ont pas fait défaut, l'équipe du Cercle de l'Aviron est repartie à Lyon par la même voie fluviale, emportant de cette excursion le meilleur souvenir.

## LA NATATION

### Baigneurs et Nageurs

par A. POULAILLON

« Pro Humanitate Scæpe,  
Pro Patria Semper! »

#### II. — Origine et antiquité des bains.

(Voir nos 92, 93, 94.)

D'abord, austères républicains, les Romains se lavaient et s'exerçaient journellement dans les eaux du Tibre. Plus tard, les riches eurent une partie de leur maison consacrée aux bains. Ce que le luxe peut rassembler de plus recherché s'y réunit à ce que la mollesse put inventer de plus délicat.

Une grande piscine où l'on pouvait nager commodément, des chambres chauffées à des températures diverses, des étuves sèches et humides, des esclaves chargés d'essuyer le corps, de le masser, de l'oindre plusieurs fois, de le frotter d'onguents parfumés, etc., voilà ce que l'on trouvait, l'on seu-

lement dans les palais des riches oisifs, mais encore dans ceux de Pline, de Cicéron et des riches patriciens.

L'industrie s'empara de cet élément de commerce, des bains publics étaient ouverts à des prix modérés, selon le luxe qui y régnait, et selon la délicatesse des soins qu'on était à même d'y recevoir.

La luxure la plus effrénée y pénétra. Les sexes y étaient mêlés. Les baigneurs se procurèrent les esclaves les plus belles qu'ils purent trouver pour achalander leurs établissements. Les comiques et les satyriques latins nous apprennent que les bains servaient les amours des époux infidèles et qu'ils étaient les rendez-vous des roués de la ville éternelle. Quant aux baigneurs, entremetteurs de toutes les intrigues, ils étaient les Mercurus des jeunes Romains.

Cependant, le bas peuple était privé de ces délices des sens, au désir desquels l'appelait vivement la nature du climat et le sensualisme, dont toute l'organisation sociale était imprégnée, et surtout l'exemple si contagieux des riches. La faveur, si puissante et si attrayante des ambitieux, fut bientôt à ce prix.

Dion rapporte que le premier bain public fut construit par Mécène. Agrippa, en fit bâtir cent soixante-dix. Néron, Vespasien, Titus, Adrien, et presque tous les empereurs, qui tinrent à capter la faveur populaire, établirent des bains publics. Il y en eut jusqu'à 800, dans les diverses parties de la ville.

Au sujet des maximes des Romains, M. Roger, dans son *Traité de Natation*, ajoute : « L'art de nager faisait à Rome une partie si importante de l'éducation de la jeunesse de tous les ordres et de toutes les conditions, que l'on y considérait comme un ignorant quiconque ne l'avait pas appris. » « Pour caractériser un personnage grossier, un homme sans éducation, un ancien proverbe disait qu'il ne savait ni lire ni nager. »

« On exerçait les soldats dans cet art avec autant de soin que nous en mettons à leur apprendre les évolutions qui forment le principal objet de notre tactique moderne; et les plus grands généraux qu'il eut la République, César, Pompée, Marc-Antoine, savaient parfaitement nager »

« Aussi, en poursuivant l'ennemi, rien n'arrêtait ces guerriers. Couverts de sueur, épuisés par la fatigue, criblés de blessures, on les voyait se jeter à la nage et traverser les rivières ou les lacs avec une célérité incroyable. De là, tant de passages de fleuves exécutés par des armées entières, et qui nous étonnent aujourd'hui; de là, cette vigueur mâle, ce tempérament robuste, cette santé parfaite dont jouissait le plus grand nombre des soldats romains; de là, la rareté des maladies épidémiques dont les fréquents ravages affligent les nations modernes énervées par le plaisir, la mollesse et l'intempérance; de là, enfin, cette population nombreuse qui couvrait l'Europe, malgré le fléau destructeur des combats. »

Dès leur jeunesse, la nage faisait partie de leur éducation militaire. Au sortir des exercices du Champ-de-Mars, ils couraient se plonger dans les eaux du Tibre et s'y délassaient de leurs fatigues.

Horatius Cocles n'aurait pas eu la hardiesse d'arrêter seul les Etrusques sur le pont conduisant à la ville de Rome, sans la pleine confiance qu'il avait en son talent de nageur. En effet dès que les Romains eurent coupé le pont qu'il défendait, il se jeta dans le Tibre et se sauva à la nage. Il s'y précipita tout armé, suivant l'usage des soldats romains, qui nageaient parfaitement, quoique chargé d'un lourd attirail.

Scipion l'Africain, ainsi que le rapporte Silius Italicus, encourageait ses soldats en traversant à leur tête les rivières à la nage, sa cuirasse sur le dos.

Scrtorius, quoique blessé, passe le Rhône dans le même équipage.

Marius, vieux, accablé de fatigue, peut échapper aux poursuites des émissaires de Sylla, en gagnant à la nage des navires qu'on venait d'apercevoir sur la côte.

César devait être un fort nageur, car, au siège d'Alexandrie, il se sauva à la nage, en tenant de la main gauche son manuscrit des *Commentaires* hors de l'eau, ne se servant par consé-

quent pour nager que de la main droite, poussant avec ses dents, devant lui, son attirail militaire, qu'il ne voulait pas laisser entre les mains des ennemis, et plongeant de temps en temps la tête sous l'eau pour éviter une grêle de traits.

Les femmes romaines ne le cédaient point aux hommes en force et en courage. Cet exercice faisait partie de leur éducation, comme il entrait dans celle des Lacédémoniennes. Ce fut grâce à l'habileté qu'elle avait acquise dans l'art de nager que Clélie, fuyant le camp de Porsenna, put rentrer à Rome, à travers le Tibre et, plus tard, Agrippine, s'échapper du fatal navire sur lequel Néron l'avait fait embarquer. (A suivre).

## MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA

Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.



# CYCLISME

## Une déclaration de Guerre.

Sur la demande d'un grand nombre de nos lecteurs, nous publions l'article paru dans *le Vélo* du 25 octobre dernier, sous la signature Marcel Viollette, et relatif à la prétention émise par l'U. V. F. d'être seule à régler le cyclisme amateur.

Cet article, en réalité très impartial, établit les faits dans toute leur sincérité et donne tort à l'U. V. F. qui, sans motif excusable, a rompu le traité qu'elle avait librement signé avec l'U. S. F. S. A..

Nous avons dit, la semaine dernière, combien, pour notre part, nous regrettons une décision qui peut jeter, en province, un désarroi dont le sport cycliste pourrait souffrir plus qu'on ne le pense peut-être à Paris.

Si nous nous en tenons, en effet, à ce qui se passe à Lyon, il faut bien avouer que les deux fédérations U. V. F. et F. C. L. ont grand peine à maintenir dans une honnête moyenne le niveau de ce sport qui, sans leurs efforts, serait sans doute abandonné, ou à peu près, chez nous.

Il serait malheureux de voir l'œuvre soutenue avec tant de désintéressement par des hommes aussi dévoués que les dirigeants de la F. C. L. et de la section du Rhône de l'U. V. F. s'effondrer complètement, parce que la Commission sportive de l'U. V. F., a lancé son cartel à l'U. S. F. S. A. sans réfléchir que les premières à être les victimes de ce prurit belliqueux seraient peut-être, en province surtout, les sociétés affiliées à l'U. V. F.

Si on les avait consultées, elles auraient sans doute fait comprendre à M. Riguelle qu'elles préféreraient vivre en paix et prospérer plutôt que de courir les chances d'une lutte qui, souvent, tourne au détriment de ceux qui l'ont inconsidérément engagée. R.

## Paix ou guerre

Il y a quelques mois se tenait à la Haye le Congrès international de la Paix ; depuis huit jours, on se bat au Transvaal.

Il y a une semaine à peine, le Congrès de l'Union Vélocipédique de France donnait au Comité directeur mandat de chercher un terrain d'entente avec les fédérations d'amateurs. Avant-hier, la Commission Sportive, par la décision que l'on sait, parlait en guerre contre elles.

Tels sont les résultats des belles discussions théoriques des périodes oratoires. Voilà bien matière à philosopher.

Ces allures combatives sont d'ailleurs bien faites pour nous étonner. Le nouveau président de la Commission Sportive, l'ami Riguelle passait plutôt pour un homme conciliant. Il fut un temps même où il ne voulait plus entendre parler que de fusion. Très éclectique dans ses affections sportives, il fut tour à tour membre du comité de la Fédération et de l'Union Cycliste, membre de l'U. S. F. S. A. par le Racing-Club au comité duquel il s'en est fallu de peu qu'il appartint, membre enfin de la Commission Sportive de l'U. V. F. dont il est depuis président. Il connaît donc parfaitement les diverses fédérations, et ne doit pas se faire d'illusions sur les effets de la mesure qu'il vient de faire adopter.

La vieille U. V. F. semble s'être laissé griser par ses succès. Réduite il y a deux ans à la situation la plus précaire, elle a pu, grâce à des mesures énergiques, s'assurer la domination sur le sport professionnel. Ses règlements son appliqués sur tous les vélodromes de France, et ceux qui tâchent de s'y soustraire sont disqualifiés sans merci. Elle a cru que ce qui lui avait si bien réussi avec les professionnels produirait le même effet vis-à-vis des amateurs. Mais alors que dans le premier cas elle avait pour elle la logique et le bon droit, et qu'elle ne trouvait vis-à-vis d'elle aucun pouvoir contraire, elle s'attaque cette fois à une association puissante, comptant derrière elle plus de deux cents sociétés.

Deux cents sociétés cyclistes, sans compter les associations scolaires, ce n'est pas quantité négligeable.

La vérité c'est que l'affaire des vélodromes a été un terrible « bluff ». On a espéré par ce coup droit effrayer les fédérations alliées, porter le trouble dans leur esprit et les amener à se jeter de gaieté de cœur dans les bras quelque peu décharnés de l'U. V. F.

Le coup n'a pas réussi, et il faut avouer qu'il n'est pas de nature à faciliter cette conciliation sur laquelle l'ami Breyer semble baser les plus belles espérances.

Personnellement d'humeur peu combative, j'ai toujours été partisan de toutes les ententes à condition que les deux partis soient de bonne foi et qu'ils désirent franchement s'entendre. Mais je dois reconnaître qu'à l'U. S. F. S. A. on a des raisons de se méfier. « Chat échaudé, dit-on, craint l'eau froide. » Or, l'U. S. F. S. A. a déjà été échaudée, et de belle manière.

Quoique les faits soient connus, il n'est pas inutile de les rappeler. M. Pagis, président de l'Union Vélocipédique, les a d'ailleurs relatés dans le rapport qu'il a lu au dernier Congrès, et avec une naïveté capable de désarmer ses pires ennemis.

En octobre 1896, a-t-il dit, et si je n'ai pas sous les yeux les termes de son rapport, le sens m'est resté bien présent à l'esprit, l'U. V. F. était terriblement battue en brèche par l'Union Cycliste ; elle avait besoin de l'appui de la Fédération athlétique pour se faire reconnaître par l'International Cyclist's Association comme seule directrice du sport professionnel en France. Elle signa donc avec l'U. S. F. S. A. un traité par lequel elle lui abandonnait la direction du sport amateur, moyennant quoi celle-ci soutint sa candidature au Conseil de l'I. C. A. Une année passa, l'Union Cycliste abdiqua entre les mains de l'U. V. F. qui, n'ayant plus besoin de son alliée,

LA PHÉBUS est LA REINE des Bicyclettes, LE PHÉBUS est LE ROI des Motocycles

M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

déchira purement et simplement le traité qu'elle avait signé. Ou plutôt, ne voulant pas renier trop cyniquement ses conventions, elle prit un biais. Ses amateurs devinrent des non professionnels.

— La preuve que je respecte la loi, dit Giboyer, c'est que je la tourne !

On conçoit qu'après cette histoire on ait, rue Saint-Honoré, des raisons de voir d'un œil soupçonneux les avances de l'U. V. F.

Maintenant, il est vrai, les choses ont changé. Mais elles ont changé des deux côtés. Si d'une part il y a à l'U. V. F. des hommes sérieux en la parole desquels on peut avoir confiance, l'U. S. F. S. A., d'autre part, n'a plus à redouter la concurrence de la F. C. A. F. La récente alliance a constitué un groupe compact de 200 clubs cyclistes qui représentent un pouvoir aussi puissant et autrement organisé que celui de l'U. V. F. C'est sans crainte que la duplice affronterait la lutte, si lutte il devait y avoir. Et quelle que puisse être l'hésitation qu'on éprouve à accepter l'intervention de l'étranger dans nos affaires, l'appui de l'International Cyclists Association tendrait singulièrement à faire pencher la balance en faveur des fédérations alliées.

Il y a enfin un point auquel il faut bien faire attention. Pour la première fois cette année, on s'est rendu compte au Congrès de l'U. V. F. que le tourisme et le sport étaient deux choses essentiellement distinctes et que le Touring-Club dépensait 600 000 francs par an pour le premier, l'Union, qui n'y peut consacrer que 1.500 francs, jouait un rôle un tant soit peu ridicule. On a cru, par contre, que le sport professionnel et le sport amateur étaient deux branches intimement unies. C'est une erreur contre laquelle on ne saurait trop s'élever.

Leur but est différent, leurs règlements ne sont pas les mêmes, les hommes sont divers. Si, au contraire, on considère les sports athlétiques et le cyclisme amateur, on trouve des règlements identiques, un but commun et le plus souvent les mêmes hommes. Il semble donc naturel de les réunir dans un même groupement, sous une direction unique. C'est ce qu'on a compris à la F. C. A. F. Sans abdiquer sa personnalité, la Fédération d'amateurs a fait une alliance intime avec une ancienne rivale. Ainsi s'est constitué le pouvoir unique de la Commission mixte dont les effets sur le développement du sport amateur n'ont pas tardé à se faire sentir.

La nécessité de ce pouvoir unique, on semble la comprendre rue des Bons-Enfants, on l'a comprise également au Congrès, puisque, sur la proposition de Victor Breyer, on a décidé de chercher un terrain d'entente. On semble l'avoir cherché comme des gens qui ne veulent pas le trouver.

Mais peut-être me trompé-je.

« Si vis pacem, para bellum », dit le vieil adage. A la façon dont l'U. V. F. prépare la guerre, peut-être est on en droit de croire qu'elle veut terriblement la paix.

MARCEL VIOLETTE.

Nous recevons, d'autre part, la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

Lyon, le 31 octobre 1899

Monsieur le Rédacteur en chef du *Vélo*,

On me communique un entrefilet paru dans le *Vélo* de dimanche sous la rubrique U. V. F. et dans lequel votre rédacteur A. Steinès veut bien mentionner le *Football-Club de Lyon*, le citant comme un exemple de ces sociétés athlétiques et cyclistes de l'U. S. F. S. A. « dans lesquelles on trouve effectivement un ou deux pédards ». Sans discuter la valeur de cette restriction, en donner comme exemple le F. C. L., est un argument

bien mal choisi. Si, en effet, pour les besoins de sa cause A. Steinès cherche à diminuer le plus possible le nombre des clubs de l'U. S. F. S. A. pratiquant le cyclisme et s'il a ainsi intérêt à ne pas faire entrer en ligne de compte certaines sociétés, je ne puis laisser passer sans protester son appréciation absolument inexacte sur notre club.

Sur 80 membres actifs prenant part à nos réunions sportives, 50 au moins pratiquent le sport vélocipédique. Une vingtaine se sont fait remarquer sur piste dans les réunions d'amateurs, plusieurs se sont mesuré avec les meilleurs amateurs parisiens, lors des premiers grands prix de l'U. S. F. S. A. organisés à Lyon les 21 et 22 mai dernier.

Sans compter les membres du F. C. L. qui ont été à la fois les champions et les premiers amateurs à Lyon, tels que notre ancien vice-président M. Félix Pin (champion amateur du Sud-Est en 1895 sur 1 kil. et sur 20 kil.), M. Mayet (champion en 1896 sur 1 kil.), MM. Edel, Paret, Place, Bellon, Lorenzo, etc., je me borne à vous donner les noms des huit membres composant notre nouvelle commission de vélocipédie : MM. Pouzet, Child, Stapples, Mercier, Dunois, Wyse, Mattan, Vuillermet J. Ces noms, bien connus du monde cycliste lyonnais et de la région, sont une réfutation suffisante de l'appréciation portée sur l'élément cycliste de notre club. Il sera donc loisible à M. Steinès maintenant de se mieux renseigner et il verra sans doute que le passé sportif et la compétence de nos membres cyclistes désignés méritent mieux que l'épithète de *pédard*. Je connais à Lyon des sociétés, plus spécialement parmi celles comptant dans les 85 nouvelles affiliées cette année à l'U. V. F., qui n'ont pas encore des éléments aussi sportifs.

L'U. V. F. qui voudrait être de plus en plus envahissante, après s'être imposée de bon gré ou de force aux vélodromes, croit le moment venu de régenter avec ses professionnels et ses non-professionnels, tous les amateurs. — Quelle bonne raison peut-elle donner de son ingérence, en violation de son traité ? Et comment peut-elle espérer, sous prétexte d'union, que des sociétés affiliées à l'U. S. F. S. A. pour tous les autres « sports d'amateurs » iront se soumettre à une réglementation rivale pour un sport unique. Il est vrai que l'on annonçait dernièrement que l'U. V. F. se proposait de faire à l'U. S. F. S. A. une « terrible concurrence » dans les sports athlétiques.

C'est le *panuvérisme* élevé à la hauteur d'une institution !!!

Persuadé que vous voudrez bien faire paraître, avec ces quelques réflexions, cette rectification à une insertion erronée, je vous prie, Monsieur le Rédacteur en Chef, de vouloir bien agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

J. BURNICHON  
Président du Football-Club de Lyon  
13, Place des Terreaux.

## U. V. F.

### SECTION DU RHÔNE

#### Course de Consolation.

C'est le 12 courant que l'U. V. F. va donner sa dernière course sur route de l'année; le succès en est déjà assuré d'après les engagements déjà reçus; il faut dire aussi que, cette fois, les trois premiers qui ont déjà gagné sur route une course de 100 kil. donnée par l'U. V. F., ne pourront pas prendre part à celle du 12 courant de « Consolation » et ouverte à tous les amateurs unionistes et affiliés.

Le parcours se fera sur la route de Lyon à Villefranche et retour en passant par Lissieu, avec départ en haut de la montée de Champagne, café Riaux à 1 heure précise; c'est également à cet endroit que se fera l'arrivée.

Déjà plus de dix prix seront offerts aux premiers arrivants,

**SOCIÉTÉ CIVILE**  
**DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE VALS CHARMEUSE** (Ardèche). Siège social avec directeur : 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement Eau de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin. Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit : Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite est **Goûtez, comparez et jugez.** — Dépôt : Chez tous les dépositaires d'eaux.

et le premier aura un joli bronze d'art. Cette course demi-fond (qui se fera avec entraîneurs), sera très intéressante surtout pour ceux qui, cette année, n'ont pas eu la chance de se classer dans les premiers, et nous engageons les cyclistes unionistes et ceux des clubs affiliés à l'U.V.F. à y prendre part et à s'inscrire de suite car le numéro d'inscription sera celui du départ. Les inscriptions (droit 1 fr.) sont reçues 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, chez le chef-consul de l'U.V.F.

**Union Vélocipédique Lyonnaise**

Le conseil d'administration a fixé à ce soir, 4 novembre, à 8 heures précises, au siège, le banquet offert aux sociétaires partant au service militaire. Les sociétaires désirant prendre part sont priés de se faire inscrire de suite.

**Club Vélophile Lyonnais.**

Le conseil d'administration du Club Vélophile Lyonnais a l'honneur de prévenir ses membres honoraires et amis que sa grande fête annuelle aura lieu ce soir, samedi, 4 novembre, à 8 heures, grande rue de la Guillotière, 47

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation sont priées de bien vouloir les réclamer au siège de la Société, 4, place Raspail.

**Sortie du Cyclophile Vaisois sur Chazay-d'Azergues.**

Gai soleil de dimanche, tu as rempli de joie nos fervents pédaleurs du *Cyclophile Vaisois* qui s'étaient donné rendez-vous pour aller fêter dignement, à Chazay-d'Azergues, l'été de la Saint-Martin.

A 2 heures 1/2, une douzaine de nos amis étaient présents et malgré la boue, s'élançaient à l'assaut de la montée de Bal-mont. Les plus courageux arrivés en quelques instants se reposèrent de leur effort, pour attendre leurs camarades, puis nous partîmes à une allure modérée; permettant de jouir du magnifique coup d'œil qu'offraient les Monts d'Or, inondés à cette heure, de lumière et de soleil.

Après quelques coups de pédale nous arrivons à la Maison Carrée. Là finissait la peine, car la belle route que nous prenons à la Chicotière, nous conduit sans fatigue au gai village de Civrieux. Enfin quelques tours de roues et nous voici à Chazay.

Voici le Baboin, qui toujours sur pied de guerre, semble avoir été placé là pour nous recevoir et rectifier la position à notre approche en chevalier gardien de la vieille galanterie française. Nous le saluons de nos vivats et mettons pied à terre devant l'hôtel Revin.

En attendant le dîner, on joue l'apéritif aux boules dans les magnifiques pelouses longeant l'Azergues.

Mais la promenade, l'exercice et l'apéro exercent leur triple et bienfaisante influence sur notre estomac, et notre hôte est bien accueilli lorsqu'il nous annonce que nous devons prendre place à table.

Grâce à la finesse du menu et à la valeur du bon vin, la gaieté un moment vaincue par l'appétit, ne tarde pas à reprendre le dessus et le dîner s'achève par des chansons et des bravos ininterrompus.

Mais il est tard, nous ne pouvons cependant quitter Chazay sans entonner en l'honneur du Baboin, le célèbre hymne national vaisois.

Adieu la pile, pile chérie,  
Adieu la pile du pont Mouton.

que ce brave Baboin entend debout « Je crois bien qu'il a porté et présenté les armes, dit un de nous. »

Nous allumons nos lanternes dont la plupart se sont pourvus et en bon ordre, capitaine de route en avant et à petite allure, nous arrivons à Lyon non sans avoir poussé de nombreux appels à des reverbères que nous ne reconnaissons qu'en approchant bien près.

En résumé belle journée et en nous séparant nous avons pris rendez-vous pour dimanche prochain. Pourvu que le soleil soit aussi de la partie.

JOANNON.

**St-Chamond-Grand-Croix.** — Ainsi que nous l'avions annoncée dans notre précédent numéro, le championnat du *Vélo-Club de Lorette et Grand-Croix*, s'est couru dimanche dernier, 29 courant sur le parcours Grand-Croix-la-Terrasse et retour. L'itinéraire de cette course, précédemment Grand-Croix, Givors et retour ayant été changé, au dernier moment, par suite du refus de la mairie de Rive-de-Gier, de laisser traverser la ville, a obtenu un plein succès ayant été favorisé par un temps splendide et par une parfaite organisation.

En voici d'ailleurs les résultats :

**1<sup>re</sup> Course.** — Championnat du Vélo-Club de Lorette et Grand-Croix, Grand-Croix-la-Terrasse et retour : 1. A. Oulion, en 30 minutes, 25 secondes, le titre de champion de la Société et la médaille en vermeil, offerte par les *Cycles Phébus*; 2<sup>e</sup> J. Gerin, en 32' minutes, objet d'art, val. 10 fr.; 3. E. Jaboulay, 32' et 25 secondes, objet d'art val. 8 fr.; 4. J. Caucade, en 33' et 25 secondes, objet d'art val. 5 fr.; 5. Vallet, en 40' 25 secondes.

M. Grojat a abandonné à St-Paul-en-Jarret.

**2<sup>e</sup> Course** (de lenteur). — 200 mètres: 1. A. Sagnol, une breloque val. 5 fr.; 2. Gerinths, un bouquet.

A signaler la jolie performance du coureur A. Oulion, président de la Société, qui a fait une moyenne de 35 kilom. à l'heure, arrivé premier sur sa machine de route *Phébus*, distançant le 2<sup>e</sup> de 2 minutes, qui confirme d'une façon décisive les précédents et nombreux succès remportés cette année par cette marque et qui clôture dignement une saison si bien remplie.

La distribution des prix a eu lieu de suite après les courses, dans une réunion où tous les membres se sont déclarés satisfaits et en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine, au prochain championnat.

**MONTÉLIMAR.** — La société Montélimar-Vélo, chargée par l'U.V.F. de faire courir les championnats départementaux pour 1899 a fixé au 12 novembre prochain le championnat de fond de la Drôme.

Naturellement cette importante épreuve se courra sur le vélodrome de la Société et nous espérons qu'elle aura autant de succès que le championnat de vitesse couru en juillet dernier.

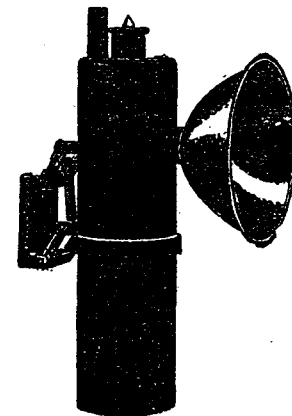
D'ailleurs un appel sera adressé, dans ce but, aux sociétés et aux cyclistes de la Drôme affiliés à l'U.V.F.

Le sport automobile fait de nouveaux partisans à Montélimar. Après la bicyclette à pétrole, invention de M. A. Lang, nous sommes en possession d'une charmante motocyclette Werner, la quelle nous donne pleine satisfaction, surtout après les petits incidents inséparables d'un premier début.

Quant à la machine de M. A. Lang, c'est une puissante bicyclette munie d'un moteur d'un cheval 3/4. Aux derniers essais faits sur notre piste les tours étaient couverts couramment en 26 et 27 secondes. Nous la verrons d'ailleurs à l'œuvre le 12 novembre où elle servira de machine d'entraînement pour les 100 kilomètres.

A. B.

Breveté France et Étranger  
**PROJECTEUR BOULADE**



**Lanterne cycliste à l'acétylène**

Appareil scientifique et de précision. Ne nécessite aucun réglage. Surproduction impossible.

Débit de gaz rigoureusement constant, ne dégage aucune odeur. — **Bec incassable.**

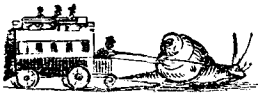
Emploie tous les carbures en grains

Entièrement construit en cuivre nickelé, en boîtes avec instruction. — **Prix: 18 fr**

Dans les principales Maisons d'Articles cyclistes

Fabrication et vente en gros aux Usines de la Société anonyme M. A. P. I. P. BOULADE Frères.

12-14-16, chemin St-Alban, Lyon-Monplaisir



# AUTOMOBILISME

## Automobile-Club de France

### Règlement général des courses

(Voir nos 3 et 91.)

#### II

#### RÈGLEMENT DES RECORDS

##### Des chronomètres

Art. 1er. — La Commission sportive nomme les chronomètres officiels et en dresse une liste chaque année.

Art. 2. — Les chronomètres, pour être nommés, devront : 1° Posséder un chronomètre à aiguilles dédoublantes et rattrapantes, pourvu d'un certificat de première classe délivré par les observatoires de Besançon (France), Genève (Suisse) ou Kiev (Angleterre). 2° Fournir la facture d'achat de leur chronomètre.

Art. 3. — La Commission sportive peut, quand elle juge utile, demander à ses chronomètres de renouveler leur certificat de première classe. Ce renouvellement devra avoir lieu d'office tous les trois ans.

Art. 4. — Tous les chronomètres sont révocables à n'importe quel moment.

Ils devront, pour être nommés :

1° Subir un examen comportant le chronométrage :

A. — De 10 épreuves de 500 m. et au-dessous.

B. — De 10 épreuves de 500 m. à 2,000 m.

B. — De 2 épreuves de 20 kilom. au minimum et d'une épreuve de 50 kilomètres. Le temps étant pris par tour de piste, à l'aiguille dédoublante et rattrapante.

Dans les épreuves ci-dessus, le candidat consigne à l'encre les temps constatés par lui qu'il écrit sur des feuilles dont un modèle est déposé au secrétariat de l'A. C. F. En même temps, un chronométrateur breveté les inscrit aussi séparément.

Le candidat remet ensuite ses feuilles de chronométrage au chronométrateur breveté sous enveloppe fermée. Le chronométrateur les fait parvenir, dès que les épreuves sont terminées, à la Commission sportive de l'A. C. F. avec le résultat de son propre chronométrage et une attestation spécifiant que l'examen a été loyal et qu'il n'y a eu ni communication de résultats ni rectification.

Art. 5. — La Commission sportive statue d'après l'examen des documents. Un candidat ajourné peut recommencer ses épreuves après un mois.

Art. 6. — Les chronométrateurs doivent toujours signer la feuille des temps qu'ils ont pris. Tout chronométrateur signant une feuille non établie par lui sera disqualifié définitivement ; sa disqualification peut entraîner, sur simple décision de la Commission sportive, la non-homologation des records établis.

Art. 7. — La Commission sportive reconnaît les records sur piste et les records sur route. Chacune de ces catégories comprend les records de distance et de temps et les records pour les deux catégories définies à l'article 9 du Règlement des Courses,

Art. 8. — Les distances officiellement reconnues pour les records sont :

Sur piste : 500 m. ; de 1 à 100 kilomètres par kilomètre : à partir de 100 kilomètres, par 50 kilomètres.

Sur route : 500 m. ; de 1 à 10 kilomètres, par kilomètre ; de 10 à 50 kilomètres, par 10 kilomètres ; 100 kilomètres à partir de 100 kilomètres, par 100 kilomètres.

Les distances officielles du mille anglais des milles, des 50 milles et des 100 milles pourront être reconnues.

Art. 9. — Tous les records doivent être faits départ arrêté et le véhicule partant par les moyens du bord.

Art. 10. — Cependant, les records de 500 mètres et de 1 kilomètre jusqu'à 10 kilomètres inclus sont aussi reconnus avec départ lancé.

Art. 11. — Les records de temps homologués par l'Automobile-Club de France sont les records de temps par heure sans limite aucune.

Art. 12. — Les records de ville à ville sont aussi homologués.

Art. 13. — Un record ne sera reconnu et homologué que s'il est établi sur des distances rigoureusement contrôlées et si les temps ont été pris par plusieurs chronomètres officiels reconnus par l'A. C. F.

##### Records sur piste

Art. 14. — Le départ d'un record sur piste doit se faire à la corde.

Art. 15. — Les essais de record seront chronométrés par tour de piste et par heure jusqu'à 100 kilomètres ; par kilomètre et par heure jusqu'à 200 kilomètres ; et par 5 kilomètres et par heure au delà de 200 kilomètres.

Pendant les records il est expressément recommandé aux chronométrateurs de constater les temps des distances anglaises autant que possible sur le demi-mille, le mille et toutes les distances militaires notamment les 10, 20, 30, 40, 50 milles, et au-dessus, par 100 milles.

##### Records sur route

Art. 16. — Les records sur route en ligne droite sont reconnus de 1 à 50 kilomètres, au-dessus de 50 kilomètres.

Les records sur route comportent l'aller et le retour pour toutes les distances.

##### Tarifs de chronométrage

Art. 17. — Il est interdit aux chronométrateurs brevetés d'accepter de rémunérations supérieures à celles du tarif ci-après mentionné :

Par journée de course et de déplacements : 30 francs.

Art. 18. — Les frais de déplacement des chronométrateurs sont traités de gré à gré.

Art. 19. — Chaque chronométrateur devra se faire assister, à ses frais et sous sa responsabilité, par un aide, pour effectuer ses calculs ou pour tout autre acte ou opération étrangers au chronométrage proprement dit.

Art. 20. — Les chronométrateurs peuvent être suspendus temporairement ou révoqués pour des faits entachant leur honnêteté privée ou professionnelle. Toutefois cette mesure ne peut être prise que par décision de la commission sportive après que le chronométrateur incriminé aura été entendu.

Art. 21. — Un chronométrateur officiel ne devra pas chronométrer plus de 6 heures consécutives.

#### III

##### MISE EN VIGUEUR

Article unique. — Le présent règlement devient obligatoire pour tous les organisateurs de courses à partir du 1er janvier 1900. (A suivre).

### Le transport des voitures-remorque

Les Compagnies de chemins de fer n'ont jamais été d'accord sur les tarifs à appliquer aux voitures-remorque pour tricycles. Le Touring-Club de France, qui est en train de rendre à l'automobile des services aussi importants qu'à la bicyclette, vient à ce sujet, d'établir un précédent.

Une voiturette-remorque, du poids de 20 kilos, était expédiée il y a quelque temps, en grande vitesse, de Paris à St-Nazaire, et les frais de transport s'étaient élevés à 3 fr. 35.

Revenant sur la perception faite et alléguant que cette voiturette-remorque était une voiture, la Compagnie d'Orléans réclama au destinataire la modeste somme de 222 francs ! Celui-ci refusa de payer et, en sa qualité de membre du Touring-Club de France, fit appel à l'aide de l'Association.

Le comité de contentieux, saisi de l'affaire, émit l'avis qu'il y avait lieu de suivre le procès, et M. Maignen, membre du comité, fut chargé de le plaider aux frais du Touring-Club.

C'est dans ces conditions que le débat est venu devant le tribunal de la Seine, qui a jugé qu'une voiturette-remorque

était un objet de carrosserie, taxable par conséquent au tarif général et non au tarif des voitures.

En conséquence, la Compagnie a été déboutée de sa demande et condamnée aux frais.

Les motocyclistes connaissent maintenant leurs droits et il ne tient qu'à eux de se prévaloir des deux arrêts que nous venons de mentionner.

### Les Déchainés

Le Critérium des Déchainés, la dernière épreuve sans doute de la saison, consistera en une course de 100 kilomètres environ, qui se disputera dans la banlieue de la capitale, mais cette course aura les allures d'un concours, car elle répond à un but pratique.

N'y pourront participer que les motocycles à deux places occupées (tricycles remorquant une voiturette ou quadricycles) dont la chaîne aura été enlevée avant le départ. C'est dire qu'il sera interdit de pédaler pour aider le moteur.

Le succès appartiendra aux systèmes qui supprimeront tout effort musculaire.

Voici les conditions du Critérium des Déchainés :

Date : dimanche 19 novembre ;

Parcours : 100 kilomètres (l'itinéraire sera indiqué plus tard) ;

Droit d'engagement : 10 francs.

Envoyer les engagements, munis du droit d'entrée, à M. de Lafrété, 106, boulevard Saint-Germain.

**OCCASION.** — Voiturette Bollée, 3 chevaux, 3 places, accélérateur, parasol, accessoires. — **Prix: 1500.** — S'adresser au bureau du journal.



**ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE**  
 Marque **FENAILLE & DESPEAUX**  
**BENZO-MOTEUR**  
 POUR  
**Moteurs et Automobiles**

## Athlétisme Football

### RÉUNIONS. — COMITÉS ET COMMISSIONS

**U. S. F. S. A.**  
**Comité du Sud-Est**

Séance du 23 octobre 1899. — La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Burnichon.

Il est donné lecture de la correspondance ; le secrétaire répondra.

L'assemblée générale aura lieu, le dimanche, 5 décembre, à 9 heures 1/2 du matin. Les présidents des clubs ou associations scolaires sont priés de faire parvenir au plutôt les noms de leurs délégués, ainsi que les propositions et questions qu'ils désireraient voir à l'ordre du jour.

Sur la demande d'un membre du Comité, au sujet des arbitres, les délégués prient M. Burnichon de s'occuper de la création d'un cours d'arbitrage, les personnes désireuses de suivre ce cours sont invitées à se faire connaître.

Les demandes de reconnaissance adressées à l'U. S. F. S. A. par le Cercle des Sports, le Stade Beaunois et le Stade Roannais sont accueillies favorablement par le Comité.

Le Secrétaire : A. DEBROUX.

Réunion du 30 octobre. — Sont présents : M. Burnichon, Audibert, Fischer, Brochu, Chanas, Vincent, Héritier et Debroux

Le Comité regrette vivement l'absence de MM. Mollard et Caron, et des délégués du Philégic-Club. A la suite des incidents qui se sont produits au cours des parties de football, jouées le 29 courant, le Comité, après avoir entendu les arbitres et les membres du Comité présents, lors des incidents, décide : 1° Que M. Conty (R. C. L.) est suspendu pour 15 jours, M. Fontanilles (F. C. R. L.), pendant un mois. — 2° Que l'équipe seconde du Racing-Club de Lyon sera suspendue pendant 15 jours — Les intéressés qui auraient à présenter des explications sur l'application de ces peines sont invités à se présenter lundi à la prochaine réunion. Le Comité décide qu'à l'avenir, il exercera une surveillance très active, en ce qui concerne les incidents de pareille nature qui pourraient se produire, et que pour assurer plus d'autorité et de déférence à l'égard des arbitres, il appliquera très rigoureusement les règlements de l'Union qu'il est chargé de faire respecter. En conséquence, les présidents, secrétaires ou capitaines, sont priés de transmettre et de soumettre au Comité toutes les réclamations qu'ils jugeront utiles. Il est rappelé, en même temps, qu'un joueur ne doit point faire partie de deux Sociétés du Sud-Est, sauf, cependant, pour les membres des Associations scolaires, qui peuvent également se faire inscrire dans un Club.

Sur la demande de l'Athlétic-Club, M. Pellier est convoqué pour le lundi, 7 novembre.

Les Sociétés, nouvellement reconnues par l'Union, sont invitées à se faire inscrire au Comité du Sud-Est dans le plus bref délai. Le Cercle des Sports est invité à envoyer deux délégués à la réunion de lundi prochain.

Les capitaines d'entraînement, pour le cross-country, sont priés de se réunir lundi, sans faute, au siège, pour établir le calendrier de la saison. Le secrétaire est prié de répondre à M. Lambelot au sujet du championnat de cross. La séance est levée à 10 heures. Le Secrétaire : A. DEBROUX.

— Les membres du Comité sont invités à se réunir lundi prochain, 7 courant, à 9 heures, au siège.

— Les capitaines d'entraînement du cross-country, les délégués du Cercle des Sports et M. Pellier sont invités à assister à cette réunion.

### Football-Club-Régates Lyonnaises

Le Comité constitué dans la dernière Assemblée générale s'est réuni dimanche dernier et a fait la répartition des fonctions. Ce Comité se trouve donc ainsi constitué :

Président : M. Jean Burnichon, avocat à la Cour d'appel, 12, rue Burdeau.

Vice-Présidents : MM. Rochefort, avoué à Trévoux (Ain); Henri Place, rue Montgolfier, 14

Secrétaire : M. Charles Pinet, rue Thomassin, 33.

Secrétaire-adjoint : M. Victor Darniat, route de Strasbourg, 65.

Trésorier : M. Auguste Audibert, rue de la Charité, 9.

Trésorier adjoint : M. Sévoz, quai de Jaur, 42.

Membres du Comité : MM. Dormoy, Monnayeux, Vuillermet Georges, Vaschalde.

Capitaines de l'équipe 1<sup>re</sup> : M. G. Vuillermet, 55, rue des Maisons-Neuves.

Capitaine de l'équipe seconde : M. Ch. Pinet, 33, rue Thomassin.

Capitaine de l'équipe troisième : M. F. Charobert.

Commissions. — Des commissions de football, d'aviron, de cross-country et course à pied, de vélocipédie, des fêtes, matches et réceptions ont été constituées. Les membres désignés pour faire partie de ces commissions sont priés de répondre sans retard à la lettre qui les en informe.

### Racing-Club de Lyon

Réunion du Conseil du 1<sup>er</sup> novembre 1899. — Présidence de M. Berthet. Absents non excusés : M. Pellardy Joseph, Marin et Fischer. Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé.

**Admission.** — Le Conseil prononce l'admission, en qualité de membre actif, de M. Botta, sculpteur, rue Amédée-Bonnet, 45, présenté par MM. Guillot et Motte. Le congé accordé à M. Bayle Emile est levé.

**Demande d'admission.** — Drevet, Louis, rue des Tables-Claudiennes; il sera statué lors de la prochaine réunion.

M. Motte fait le compte rendu de la réunion du Sud-Est du lundi 30 octobre. Il résulte de ses explications qu'une peine de 15 jours de suspension a été infligée à l'équipe seconde pour avoir abandonné le terrain de jeu au cours d'une partie d'entraînement avec le F. C. L. (2<sup>e</sup>).

Le Conseil proteste énergiquement contre cette décision, nulle au fond, puisque la partie n'a été interrompue qu'avec le consentement de l'arbitre, seul juge, et en la forme, puisque les délégués du R. C. L. n'ont pas été entendus dans leurs dires et explications. Du reste, appel de cette décision a été immédiatement interjeté au Conseil de l'Union. La séance est levée à 8 heures.

**Le Secrétaire : A. BONNET**

— Dimanche, 5 novembre : 2<sup>e</sup> cross d'entraînement. Réunion au local, rue Louis-Guérin, à 8 h. 1/2.

— A 2 h. 1/2 : entraînement des équipes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>. — Partie d'entraînement entre l'équipe troisième et le F. C. L. (3<sup>e</sup>).

**VIENNE. — Club Sportif de Vienne.** — Le Comité, dans sa dernière séance, a fixé l'assemblée générale du Club au dimanche 12 novembre à 10 heures du matin.

Lecture est donnée d'une lettre du *Philégic-Club Lyonnais* demandant un match à jouer à Vienne. Cette demande est acceptée et la date fixée au 26 novembre.

Le capitaine de football est chargé d'écrire au *Football-Club de Lyon* au sujet du match à jouer à Vienne avec cette société le 12 novembre.

**DIJON. — Etoile Rouge Dijonnaise. — Assemblée générale annuelle (25 octobre 1899).** — La séance est ouverte à 8 h. 1/2. Après l'appel nominal des membres actifs, le secrétaire prévient les membres que la commande d'insignes a été faite à la maison Robert Eaull.

Après lecture des divers comptes rendus et plusieurs modifications importantes apportées aux statuts, il est procédé au renouvellement du Comité. Ont été élus pour 1899-1900 :

**Président :** M. Louis Duthu.

**Vices-présidents :** MM. Th. Lanier et Potot ;

**Secrétaire-trésorier :** M. Ch. Poillot, 2, rue de l'Arquebuse à Dijon.

**Secrétaire-adjoint :** M. Ch. Vienne ;

**Membres du Comité :** M. E. Pimet, L. Decollogne et P. Variot.

L'Assemblée générale émet un avis favorable concernant la création d'un Comité Régional de l'Est qui aurait son siège à Dijon.

**Comité.** Dans une réunion tenue après l'Assemblée générale, le nouveau Comité a procédé à la formation des diverses commissions sportives :

**Commission de courses à pied :** MM. Ch. Vienne, Pimet, Baudet, H. Baunez et Variot.

**Commission de Vélocipédie :** MM. Ch. Poillot, Decollogne, Puget, Semenons et E. Potot.

**Conservateur du Matériel :** Dumont. — M. Baunez est nommé capitaine pour les cross d'entraînement.

Le Comité prévient les membres qui désireraient pratiquer le football qu'ils pourront aller s'entraîner avec les membres de l'*Union Sportive Dijonnaise* et remercie le Comité de cette Société de l'offre gracieuse qui a été faite.

**GRENOBLE.** — Par suite d'une fausse interprétation donnée à un écho paru dans notre numéro du 7 octobre dernier, certains membres de clubs grenoblois ont cru voir désigné le très encombrant personnage qu'est Cl. Stéphan en la personne de notre collaborateur Noël Mable.

Nous croyons utile de couper les ailes à ce canard de

terrible envergure et de faire savoir que notre collaborateur n'a absolument aucun degré de parenté — même au 77<sup>e</sup> degré — avec le terrible fumiste qui a nom Cl. Stéphan.

### Dans les Alpes.

Par suite de vicissitudes journalistiques, notre confrère *La Vie Sportive des Alpes* vient de suspendre sa publication. Plus que personne nous regrettons la disparition de notre confrère qui avait su si bien, depuis la fondation du Comité des Alpes, mener campagne en faveur de l'athlétisme dans la toute importante région des Alpes.

Involontairement et sans la moindre rosse arrière-pensée nous songeons aux vers du poète :

Et rose il a vécu ce que vivent les roses  
L'espace d'un matin.

Le *Petit Rose* des Alpes a vécu, mais les membres des clubs athlétiques alpestres sont toujours prêts à continuer la campagne, c'est pourquoi le Comité des Alpes, dans sa dernière réunion, a décidé de demander l'hospitalité au *Lyon-Sport*, le voisin d'en face, l'organe officiel du Comité du Sud-Est. Nous n'avons pu refuser à nos amis de la région voisine et voilà comment à dater d'aujourd'hui *Lyon-Sport* devient à la fois l'officiel du Sud-Est et des Alpes, sans contredire les deux plus importantes subdivisions de l'U. S. F. S. A.

A dater d'aujourd'hui, tous les communiqués officiels des clubs et associations scolaires de la région des Alpes auront place gardée au *Lyon-Sport*; nous prions donc nos secrétaires de vouloir bien nous les faire parvenir régulièrement.

Pour les sociétés grenobloises, les sociétés n'auront qu'à les déposer chez notre correspondant : M. Léon Balme, 42, cours Berriat, à Grenoble, qui nous les fera parvenir avec son courrier hebdomadaire.

**A Vaucanson-Sport.** — Le Comité pour 1899-1900. — Voici la composition du Comité de *Vaucanson-Sport* pour l'année scolaire qui vient de s'ouvrir :

**Présidents d'honneur :** MM. Sappy, président du Conseil de perfectionnement de l'Ecole; Caillard, directeur.

**Vice-président d'honneur :** M. Laffite, surveillant général ;

**Président :** Louis Rossi ;

**Vice-président :** Emile Piot.

**Secrétaire :** Louis Fasson ;

**Trésorier :** Victor Faugier ;

**Membres du Comité :** Nal, Novel, Revilly ;

**Chefs de matériel :** Magniat, Ferraris.

**Stade Grenoblois.** — Le Stade tiendra ses très solennelles assises, mercredi prochain, 8 novembre 1899.

A l'ordre du jour : Rapport sur la situation morale et financière du Stade; élection du Comité pour l'année 1900

**Les Partants.** — Trois de nos excellents amis du Stade, Mathieu, Plisson et Ducroiset, viennent de nous quitter pour aller revivre une année entière, vers les prés fleuris qu'arrose la Saône; Mathieu, l'excellent footballeur, va bûcher Cyr à Ampère; le très smart Ducroiset, chauffeur à ses heures, retourne à l'Ecole centrale; Plisson, se dirige sur l'Ecole de santé.

— Nous apprenons également le mariage de notre camarade Léon Lagrion, avec Mlle Henriette Mathieu, de Valence. La bénédiction nuptiale sera donnée à Valence, aujourd'hui samedi 4 novembre, à 3 heures du soir. N. M.

**GAP. — Union Sportive Gapençaise.** — L'« Union sportive des Alpes » a tenu une assemblée générale extraordinaire lundi 23 octobre. M. Bernard, président sortant, fait un exposé de la situation morale et financière de la société. Il regrette que devant partir de Gap, il ne puisse plus se consacrer à la gestion de la société. Puis il remet la démission collective des membres du bureau sortant.

Il cède ensuite la présidence à M. de Lamorte-Félines, président du comité régional des Alpes, qui n'avait pas hésité à

venir assister à cette importante réunion pour apporter à la réunion de la société son concours dévoué. Après avoir félicité et remercié M. Bernard et tout le bureau sortant, il prouve facilement, notamment par le nombre des présents à l'assemblée (39 sociétaires) et ceux sur lesquels on peut compter encore, que l'U. S. A. possède tous les éléments nécessaires pour arriver à de bons résultats. Il ne faut pas se laisser rebuter par des débuts toujours difficiles. Il donne ensuite quelques conseils pratiques, tant au point de vue de l'administration de la société que de l'organisation des différents sports dont s'occupera l'U. S. A.

Sur la proposition du président du comité des Alpes, l'assemblée décide que dorénavant elle s'appellera « *Union sportive Gapaise* ».

L'ordre du jour comportant ensuite la révision des statuts, M. de Lamorte-Félines donne lecture de ceux élaborés récemment au « *Stade grenoblois* » et donne des explications très complètes sur les points principaux qui sont, après longue discussion, votés par l'assemblée. Le bureau est chargé d'arrêter la nouvelle rédaction des statuts et de la soumettre à la prochaine assemblée générale.

On procède ensuite à la nomination du bureau.

Sont élus, à l'unanimité des voix :

*Président* : M. Achille Goudet ;

*Vice-présidents* : MM. Paul Caillat et André Félix ;

*Trésorier* : M. Fabien Gauthier ;

*Tresorier-adjoint* : M. Emile Davagnier ;

*Secrétaire* : M. Ernest Pourroy ;

*Secrétaire-adjoint* : M. Emilien Barde ;

*Chef de matériel* : M. Léon Jean.

M. de Lamorte-Félines déclare le nouveau bureau installé et fait des vœux pour l'« *Union sportive Gapaise* ». Il termine en priant les dirigeants de la Société de continuer à avoir avec l'association athlétique du Lycée de Gap les meilleurs rapports et de ne manquer aucune occasion de faciliter l'entraînement de ses équipes. Le sport se développera ainsi rapidement à Gap comme dans les autres villes de la région des Alpes et l'U. S. G. et la S. A. L. G. pourront dans les prochains championnats tenir une place honorable (Applaudissements). La séance est levée à 11 h. 1/2 du soir.

## Football

### MATCHES ET ENTRAÎNEMENT

**Équipes premières du F. C. L. et du R. C. L.** — Dimanche a eu lieu cette importante rencontre très attendue, surtout ensuite de la récente victoire du *Racing* sur l'*Athlétic*. Le *Football-Club de Lyon* a encore montré la supériorité de son équipe première composée d'excellents joueurs, en battant le *Racing* par 15 points à 0.

Un jeu d'avants, tour à tour fermé et ouvert, indiquant encore une grande incertitude de tactique dans l'une et l'autre équipe. Des mêlées trop fréquentes, un ballon trop attaché au sol, des passes manquées et surtout des cris, des réclamations inopportunes, des réflexions inutiles, tel est le lot d'un jeu encore de début de saison.

Il faut véritablement des matches pour former des équipes. Les parties dites d'entraînement, malgré l'importance qu'elles prennent, ne mettent certes pas en valeur nos premiers footballeurs lyonnais.

Le *Racing-Club* ne jouait qu'avec quatorze équipiers, un excellent trois-quart, M. Durand manquait dans la ligne. Cette équipe est vite; quoique légère, elle se fatigue rapidement. L'entraînement donnera à ses équipiers une endurance dont ils ont grand besoin. Le *quinze* du F. C. L. manque encore de cohésion. Le jeu individuel tient une trop large place et n'est que la conséquence du manque de confiance des équipiers entre eux. Les trois-quarts cherchent encore trop le ballon qui ne leur vient pas assez souvent dans les mains. C'est peut-être pour cela qu'ils le manquent !

**F. C. L. (1).** — *Arrière* : Mattan ; *trois-quarts* : Bavoze, Perret, Place, Darniat ; *demis* : Hill, Monin ; *avants* : Mac-Naughton, Georges Vuillermet (cap.) et Joé Vuillermet Alabrune, Edel, Burnichon, Vasechalde, Sands.

**R. C. L. (1).** — *Arrière* : De Werzick ; *trois-quarts* : Berthet, Gauche (cap.), Gallix, Dethieux ; *demis* : Dénat, Caron ; *avants* : Conty, Bonnet, Delorme, Balmas, Edinger, Guillot frères.

**Équipes secondes du F. C. R. L. et du R. C. L.** — Les équipes secondes du F. C. R. L. et du R. C. L. se rencontreraient, dimanche, pour leur premier match d'entraînement de la saison, sur le terrain de cette dernière société, au Grand-Camp. M. Vincent de l'A. C. L. remplissait les fonctions d'arbitre.

Le R. C. L., favorisé par le sort, choisit son but et joue, le soleil dans le dos. Meysson, du F. C. R. L., donne le coup d'envoi et la lutte devient aussitôt très vive entre les deux équipes; le jeu se déplace rapidement et les buts, menacés de part et d'autre, obligent les arrières à s'employer activement.

Pendant la première mi-temps, personne ne parvient à marquer.

A la reprise, chacun redouble d'efforts; le jeu devient de plus en plus dur et les plaquages très secs. Fontanilles s'échappe après une mêlée et, à la suite d'un dribbling bien conduit, marque un essai pour le F. C. R. L., le but est superbement réussi par Abel. Quelques instants après, un équipier avant du R. C. L., Pothier, qui, à plusieurs reprises, avait commis la faute d'arrêter des équipiers ne portant pas le ballon, plaque durement Fontanilles qui dribblait; celui-ci riposte par un coup de poing et l'arbitre, arrêtant la partie, donne l'ordre aux deux équipiers, fautifs de quitter le terrain. M. Vuarin, capitaine du R. C. L., prend alors la décision inexplicable de se retirer avec son équipe et abandonne la lutte.

M. Vincent, proclame le F. C. R. L., vainqueur par 5 points, (un essai et un but) à 0 pour le R. C. L.

Les équipes étaient composées comme suit :

**F. C. R. L.** — *Arrière* : Pinet Constant. *Trois-Quarts* : Cassas, Abel, Laverlochère, Ribard. *Demis* : Fontanilles, Chamaux. *Avants* : Pinet, Charles (capitaine); Meysson, Grataloup, Montmasson, Kouyoundjean, Mercier, Viallét, Paris.

**R. C. L.** — *Arrière* : Fort. *Trois-Quarts* : Georges et Maurice Stugocki, Chuzelles, Vuarin (capitaine). *Demis* : Fischer, Tournier. *Avants* : Mollard, Pellardy, Brunon, Pothier, Louison, Doz, Motte, Deygas.

Voici d'autres détails :

**Équipes secondes du Football-Club et du Racing.** — Partie disputée avec acharnement sur le terrain du *Racing* et qu'un regrettable incident est venu prématurément interrompre. Le jeu qui s'est presque continuellement maintenu aux avants a été plutôt confus; les passes esquissées de part et d'autre n'ont pu aboutir, chaque homme étant impitoyablement arrêté. D'un jeu si serré, il en est résulté que les quelques points marqués étaient un peu des points de raccroc, et non de ceux qui prouvent incontestablement la grande supériorité d'une équipe.

La première mi-temps de jeu a été fort dure, le *Racing* ne jouant qu'avec quatorze. Fontanilles du F.C.L. réussit l'heureux essai, grâce à la maladresse d'un équipier adverse et à la malchance d'un autre glissant dans la boue. Le but est superbement réussi. A la reprise les *bleu et rouge* attaquent furieusement, mais la résistance est énergique. On s'énerve alors de part et d'autre, et la partie se continue plus fiévreuse et plus acharnée. C'est à ce moment que dans l'ardeur de la lutte on voit un équipier portant les couleurs du *Football-Club*, furieux de se sentir plaqué... se laisser aller à une violence envers un joueur du *Racing*. On s'interpose et l'on parle. Finalement, le capitaine du R.C.L., prétextant la surexcitation des joueurs, déclare que son équipe va se retirer. L'arbitre en présence de cette déclaration, siffle et proclame le F.C.L. vainqueur par 5 points à 0.

Nous ne pouvons que déplorer un tel mouvement de promptitude plutôt que de colère, surtout de la part d'un vieux joueur connu pour son aménité. N'insistons pas et ne parlons pas des circonstances puisque le Comité du Sud-Est a sévi.

Du reste, il s'en est montré affecté plus que tout autre, et s'en est excusé. Il conviendrait donc de vite oublier cet incident, car les vieilles rancunes entre équipiers dégénèrent trop facilement en animosité d'équipe à équipe, de club à club. A Lyon, il y a assez de divisions pour entraver le mouvement sportif, Comptons donc toujours sur les bons sentiments des deux équipes, et espérons que leur prochaine rencontre sera toute amicale, et comme une réconciliation sur le champ même de bataille.

**Equipes secondes du R. C. L. et de l'A. C. L.** — Dimanche, 22 octobre, s'est joué sur le terrain du Racing une partie d'entraînement entre les équipes secondes du Racing et de l'Athlétic. Sans être belle la partie n'en a pas moins présenté quelque intérêt grâce aux passes qu'ont pu esquisser les *trois-quarts* du Racing. Avec de l'entraînement cette ligne promet de devenir très homogène. Les *demis* ont bien tenu leurs place, l'un deux qui ferait bien parmi les *trois-quarts* soutient bien ceux-ci dans leurs charges. L'autre qui débutait dans l'équipe s'est distingué par les qualités plus appropriées du demi en dégagant bien son ballon dans les mêlées et les tenus, toutefois il lui manque encore de l'assurance et de l'entrain. Par contre une confusion continuelle a régné parmi les *avants*. Est-ce mollesse, est-ce confiance! Toujours est-il qu'ils ont été au-dessous de leur tâche en se faisant refouler maintes fois par l'Athlétic.

L'Athlétic n'a pu opposer de son côté que le jeu fermé, le jeu d'avants de tenus et de plaquages continus, sans même une échappée sur un dribbling de temps à autre. Ayant le plus souvent le ballon dans les mêlées, les *demis* ont été plutôt tenus; quant aux *trois-quarts* ils manquent de cohésion, de poids et de vitesse.

Finalement disons que l'arbitre J. Bardin a proclamé le Racing vainqueur par 28 points (3 essais Vuarin, 3 Fischer, 2 Maurice Stugocki — 4 but Vuarin, 1 Chuzeli a rien pour l'A. C. L.

**Equipe du Racing.** — *Arrière* : Paul Stugocki; *trois-quarts* : Vuarin, Chuzelle Maurice et Georges Stugocki; *demis* : Fischer, Fournier; *avants* : Polhié, Motte, Brunon, Dore, Mollard, Lucien Deygas, Bertrand.

**Entraînement du F. C. R. L.** — Mercredi, les équipiers du F. C. R. L., présents sur le terrain de la Pelouse des Courses, se sont entraînés très utilement sous la direction et l'arbitrage de M. Geo. Vuillermel, capitaine. On a pu voir quatre à cinq séries de passes fort bien réussies et rappelant les grands jours et les succès de l'année dernière, L'équipe seconde se défendait habilement. M. Ch. Pinet fera de ceteam, lorsqu'il sera bien définitivement constitué et homogène, une excellente équipe, car les éléments ne lui font pas défaut.

**Au Club Sportif de Vienne.** — Dimanche l'entraînement a été meilleur. Plusieurs équipiers qui, jusque là, n'avaient pu assister aux séances précédentes, étaient sur le terrain.

Quelques progrès commencent à se faire sentir. Moins de bruit dans le jeu, les *trois-quarts* réussissent quelques passes, les *avants* suivent un peu mieux le ballon, et se forment mieux en mêlée. Mais on remarque encore trop de coups de pied, quoique quelques-uns soient bons.

Enfin, espérons qu'avec un entraînement suivi, notre jeune société arrivera à former une équipe passable. G. S.

**Stade Grenoblois contre Vaucanson-Sport.** — Dimanche dernier a eu lieu, enfin! l'inauguration officielle de la saison de football. Le Stade a joué une excellente partie d'entraînement contre la jeune équipe de Vaucanson-Sport.

L'équipe du Stade, triste à constater, n'a jamais été complète; au commencement de la partie elle ne comptait que 11 joueurs et à la fin 14 seulement. Et encore quels joueurs; elle a néanmoins fait excellente contenance et est sortie vainqueur haut la main.

L'équipe de Vaucanson-Sport que nous n'avions encore jamais vue sur le terrain, nous a montré quelques bonnes unités. Cette équipe promet beaucoup et il n'est point douteux qu'avec un entraînement régulier, V. S. ne parvienne à d'excellents résultats; quelques grosses fautes ont été commises, les passes sont beaucoup trop rares, mais tout ceci est pardonnable à des jeunes qui n'ont de leur vie, pratiqué le football.

Les points n'ont pas été comptés, cependant un confrère indiscret le *Lyon-Républicain*, pour ne pas le nommer, s'est amusé à compter les essais et, arbitre, sans nul doute, très impartial dans la question, il nous a appris lundi que le Stade était sorti vainqueur par 17 points à 5 pour V. S., nous reproduisons ces résultats à titre documentaire.

Les équipes étaient ainsi composées :

**Vaucanson-Sport.** — *Avants* : Lacan, Audinos, Ferrier Mautin, Fasson, Genil, Piot, Novel. — *Demis* : Orlaret, Villaret. — *Trois-quarts* : Ferraris, Magniat (cap.), Revilly, Repelin. — *Arrière* : Nal.

**Stade Grenoblois.** — *Avants* : Bérard, Debon, L. Reydel, Pâquier, Chaffard, Argoud, Repellin. — *Demis* : Trouilloud, Gaslin. — *Trois-quarts* : Pinatzis, Dalban (cap.), J. Reydel, Jordan. — *Arrière* : F. Blanc.

M. de Lamorte-Felines, président du Stade, avait bien voulu accepter les fonctions d'arbitre de la partie.

La partie de dimanche nous a permis de faire plus ample connaissance avec l'équipe du Vaucanson-Sport; nous ne saurions nous en plaindre. Nous espérons, maintenant que la rentrée des Facultés est faite, que tous les « bachots » possibles et imaginables sont passés, nous espérons que les stadistes sauront venir plus nombreux à l'entraînement tous les dimanches.

— Mercredi, les dirigeants du V. S. avaient bien projeté une partie d'entraînement, malheureusement, et comme il était à prévoir, les combats n'ont pu avoir lieu faute de combattants.

Huit stadistes seulement se sont trouvés présents au terrain du Sablon.

NOËL MABLE.

On nous écrit, d'autre part, sur cette partie : Vaucanson-Sport, association scolaire dont l'existence date de l'année dernière s'est sérieusement remis aux sports dès la rentrée et son équipe première a fait une très belle partie d'entraînement dimanche contre le Stade Grenoblois.

Le capitaine Dalban du S. G. s'était mis lui et son équipe à l'entière disposition de ses adversaires pour les perfectionner dans le jeu du Rugby dont il connaît toutes les ruses. Aussi l'entraînement a-t-il été profitable pour tous.

Très remarqué, le coup de pied bien assuré de Novel, qui ne manque jamais son but. Remarqué aussi un plaquage in-extremis de Nal, au moment où l'adversaire allait marquer un essai. En somme quelques charges et de bons plaquages à l'actif de Vaucanson Sport, mais encore trop peu de passes.

Nous ne dirons rien de l'équipe du Stade dont la réputation n'est plus à faire. Nous constaterons seulement qu'avec la plus grande courtoisie ses équipes n'ont pas voulu profiter des fautes de leurs adversaires et à maintes reprises se sont abstenues de charger pour leur donner le temps de se remettre. D'un commun accord les points n'étaient pas comptés. On s'est quitté en se promettant une nouvelle rencontre pour dimanche, toujours sur le terrain du Stade.

M. de Lamorte-Felines, le sympathique et toujours dévoué président du Stade Grenoblois, arbitrait et éclairait les joueurs de ses bons conseils.

## Cross-Country

### Racing-Club de Lyon.

Le R.C.L. a inauguré, dimanche à Lyon, la saison de cross-country, par une course d'entraînement d'environ 3 kilomètres, qui s'est effectuée à travers champs, dans les îles de Vaulx

et du Grand-Camp. Malgré la pluie du matin qui avait rendu le terrain lourd, sept coureurs se sont trouvés au rendez-vous fixé à 9 heures du matin au local du Club, rue Louis-Guérin. A 9 heures 1/2 le groupé des coureurs, composé de MM. Pacoud, Drevet, Doze, Pellardy, Edinger, Delorme et Brochu, s'élançait, à petite allure sous le ciel gris, dans la direction de la digue du Grand-Camp, puis, rentrant sous bois, le groupe en ressortait un peu plus loin pour, de là, contourner les marais qui bordent le Rhône, et attaquer les terres labourées. Enfin après avoir franchi quelques haies, les coureurs sont revenus au point de départ en suivant une diagonale de près d'un kilomètre qui traversait dans toute sa longueur le vaste terrain plat qu'est le Grand-Camp. Encore quelques cents mètres de route et les coureurs sont arrivés au but, tous satisfaits de leur premier entraînement.

Cross.

**VIENNE (Isère).** — M. Henri Maupert nous fait remarquer que, dans le championnat du Club Sportif de Vienne, il a dépassé le saut en hauteur de 1 m. 53, record du Sud-Est, tenu par M. Picard.

Mais nous tenons à dire que ce record n'a pas été soumis à l'homologation du Comité du Sud-Est de l'U. S. F. S. A., donc il n'est pas valable.

Pour terminer le différend, nous croyons qu'un match s'impose entre MM. Picard et Maubert.

**DIJON.** — *A l'Etoile Rouge Dijonnaise* — De nombreux coureurs avaient répondu à l'appel du Comité en venant courir dimanche matin, le premier cross d'entraînement de la saison. Le parcours, de 3 kilomètres environ a été fait à vive allure, sous la direction de A. Baunez, capitaine de cross. Ont suivi la piste: MM. Baunez frères, Armand, Barbelenet, Baudel, Dardenne, Decollogne, Deliant, Gemarin, Pierrat, Roques, Semenons, Vienne.

Pour un début, c'est un vrai succès, aussi espère-t-on à l'E.R. D. former une bonne équipe capable de représenter convenablement la Société dans les championnats et réunions inter-clubs.

Demain, dimanche, 2<sup>e</sup> cross d'entraînement sur 4 à 5 kilom. environ, à Larrey. Réunion à 9 h. 1/2, aux bains Daval.

F. S. A. F.

### Club Pédestre Lyonnais.

Ce soir, à huit heures précises Assemblée générale ordinaire. Ordre du jour : rendement de compte moral et financier.

Election du Comité. Questions diverses.

Tous les membres non excusés par lettre seront passibles d'une amende de 50 centimes.

Pour le Secrétaire : CHAFFANGEON.

### Stade Lyonnais

**Cross-Country.** — Les organisateurs du cross couru à Beaunant, dimanche passé, ont eu une bonne inspiration le jour où ils avaient décidé de le faire disputer, car le succès et les résultats obtenus ont surpris les initiateurs eux-mêmes. 9 inscrits, 9 partants et 8 arrivants, tels est en quelques mots le résumé de cette manifestation sportive.

MM. Fauroux et Méru (C. P. V.) et Chaffangeon (C. P. L.) avaient superbement tracé ce cross et auquel les dures montées, terres labourées, barrières, haies et sous-bois ne manquaient pas; aussi les organisateurs, informés de la chose, n'ont-ils pas hésité à supprimer une partie du parcours, qui se trouvait réduit à 5 kilom. 500 m. environ, au lieu de 7 ou 8 comme il avait été précédemment annoncé dans le *Lyon-Sport*.

Les rendements du handicap ayant été faits sur cette dernière distance, la tâche des limitmen était donc bien simplifiée; malgré cela les scratchmen s'en sont assez bien tirés.

Voici, avec leurs rendements, l'ordre d'arrivée des coureurs : 1. Pilière (1' 30") en 22' 30"; 2. Janin (1) en 23' 34"; 3. Turrel (4) en 23' 49"; 4. Rolland (2' 30") en 24'; 5. Coulin (3' 30) en 24' 40"; 6. Seigneur (4' 30") en 24' 48"; 7. Faure (scratch en 25"); 8. Ferron arrivé 6<sup>e</sup> est reculé à la 8<sup>e</sup> placé ayant coupé. Lapeyrouse

parti à 0' 30", ayant perdu la piste. abandonne. MM. Martelat et Léonard, du Stade Lyonnais, remplissaient les fonctions officielles.

Après le cross, un banquet réunissait les coureurs, officiels invités et amis, du S. L., au nombre d'une quarantaine, dans une des salles du café : « Au Rendez-Vous des Chasseurs » et des Coureurs pourrions-nous ajouter. — Aussitôt le repas terminé, les chanteurs se sont fait entendre, la liste en étant trop ongue, nous ne pouvons l'énumérer entièrement. Nous ne pouvons cependant terminer sans citer MM. Montessieux, ancien président du C. P. L., actuellement au régiment, Georges, Piot, le duo Coulin-Durel, tyroliens excellents, Bollud et Geoffroy, etc., etc.

Fort tard, le retour s'est effectué, mais le plus joyeusement du monde, et rendez-vous a été pris pour le dimanche, 12 novembre, toujours à Beaunant.

**Football.** — Une excellente partie d'entraînement a été jouée mercredi entre une dizaine d'équipiers du S. L., et une équipe mixte du C. P. V., C. P. L., et Phylégie-Club de Lyon. L'équipe mixte a marqué deux essais (Fauroux) à rien au S. L.

Des progrès très sensibles sont faits de part et d'autre; encore un peu d'entraînement et tout ira pour le mieux.

Nous nous croyons autorisés à annoncer que le Stade Lyonnais aura sous peu à communiquer à ses amis et à ceux qui s'intéressent à cette société une nouvelle qui ne pourra que leur être agréable.

♣ Samedi prochain, réunion mensuelle, paiement des cotisations. Présence obligatoire, ou l'amende de rigueur sera infligée.

♣ Tous les joueurs du S.L. sont priés de se trouver, dimanche 5 novembre, à 2 heures, au café de la Gravière, pour jouer une partie d'entraînement.

## ALPINISME



### “ LYON-SPORT ” dans les Alpes

Malgré l'incertitude du temps et les ondées torrentielles qui sont venues refroidir l'état de la température, nous sommes heureux de constater d'après les communications qui nous parviennent, et d'après les diverses revues alpines, suisses ou françaises quelques belles ascensions.

Le journal *La Suisse* (n° 10, du 10 août 1899) relate la remarquable ascension de l'aiguille du Chardonnet (3823 m.) dans le massif du Mont-Blanc, par MM. Aubert L. et Th., de Genève avec le guide M. Crettez de Crampez.

La même ascension a été effectuée le 10 août par M. Sisley, membre du C. A. F. Lyonnais, accompagné du même guide et qui a réussi en sens inverse la même traversée de l'arête et la même escalade.

Nos félicitations à de tels tours de force qui nécessitent avec une gymnastique des plus périlleuses, un sang-froid extraordinaire et une énergie peu commune.

Pendant ce temps, un autre Lyonnais, membre de la même section, s'assurait le concours du guide Champex et réussissait la fameuse traversée des Aiguilles Dorées.

Dans le massif des Grandes Rousses, MM. Thomasson et Viroid ascensionnaient le pic Bayle le 15 août et accomplissaient en même temps la traversée du col des Grandes Rousses — qu'il ne faut pas confondre avec la brèche des Grandes Rousses — et qui peut servir comme elle de passage entre le glacier des Grandes Rousses et celui des Quirliés. Nous renvoyons nos lecteurs pour les détails complémentaires de cette traversée à la *Revue des Alpes dauphinoises* (n° 3 du 15 septembre), et à la *Revue alpine* du 1<sup>er</sup> octobre.

Dans le massif d'Allevard — l'ascension du Rocher Blanc, le 13 août et celle du Puy-Gris se sont effectuées dans de bonnes

conditions — à noter la fermeture du chalet de la Société des Touristes du Dauphiné le 28 septembre dernier.

Dans le massif de Belledonne, le 3 septembre, la traversée du col de la Grande Voudaine, et le même jour la deuxième ascension du pic Lamartine et à plusieurs reprises quelques ascensions de la Croix de Belledonne, du Replomb et de la Grande Lance de Domène qui ont été elles aussi assez bien réussies.

Albert D..., membre du C. A. F.

## GYMNASTIQUE



### Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône

VII<sup>e</sup> Concours organisé par L'Eclair de Villeurbanne  
(Le 2 juillet 1899.)

Samedi dernier, dans une réunion qui a eu lieu à la mairie de Villeurbanne, sous la présidence de M. L. Drut, président de L'Eclair, le Comité d'organisation du VII<sup>e</sup> Concours a fait remise à M. Gustave Chion, secrétaire chef de la mairie, d'une somme de trois cents francs destinée au Bureau de Bienfaisance de la commune de Villeurbanne. Cette somme représente la moitié des bénéfices qu'a produits le concours. Le Comité d'organisation adresse de chaleureux remerciements à tous ceux qui ont bien voulu collaborer à la préparation de cette fête patriotique.

Malgré une température inclemente, la réussite de cette journée s'est affirmée dès le début, grâce à leur généreux dévouement et à leur initiative.

Il était bon qu'on le dise pour que tous ceux qui ont gardé en mémoire l'impression des belles cérémonies du 2 juillet joignent à ces souvenirs la reconfortante pensée que leur action a été des plus utiles aussi aux pauvres de la commune.

Le Comité d'organisation informe les Sociétés de gymnastique, les sociétés patriotiques ainsi que MM. les moniteurs et les membres du jury que les diplômes du concours, dont l'envoi a été retardé par un surcroît d'occupations, sont près d'être terminés et seront envoyés au premier jour.

### Touristes Lyonnais.

ORDRE DE SERVICE DU MOIS DE NOVEMBRE 1899

**SECTION CENTRALE. — Dimanche 5.** — Marche d'une demi-journée sur St-Cyr-au-Mont-d'Oor. Réunion à midi 1/2 place des Terreaux.

**Dimanche 12.** — Manœuvre au fort Lamothe. Réunion du cours militaire du 1<sup>er</sup> arrondissement à 7 h. 1/2 du matin place des Terreaux, celui du 3<sup>e</sup> arrondissement à 7 h. 3/4, au groupe de la rue Chaponay. Les deux cours se rejoindront place du Pont d'où ils partiront à 8 h. précises.

**Dimanche 19.** — Tir au Stand de la Société de Tir de Lyon. Réunion à 8 h. du matin, place Morand.

**Dimanche 26.** — Manœuvre au fort Lamothe. Réunion du cours militaire du 1<sup>er</sup> arrondissement à 7 h. 1/2 du matin place des Terreaux, celle du 3<sup>e</sup> arrondissement à 7 h. 3/4 au groupe scolaire de la rue Chaponay. Les deux cours se rejoindront place du Pont d'où ils partiront à 8 h. précises.

**SECTION DE SAINT-CLAIR-CALUIRE. — Dimanche 5.** — Revue d'appel de 10 h. à midi. Les sociétaires devront se présenter avec leur dolman, casquette, pour être matriculés. Le versement des cotisations se fera également ce jour.

**Dimanche 12.** — Adieux aux sociétaires partant au service. Les détails seront affichés au siège.

**Dimanche 19.** — Tir au stand de la Société de Tir de Lyon. Départ du siège à 7 h. du matin (la veille samedi 13 aura lieu au siège à 8 h. 1/2 le cours théorique en vue de cette séance de tir.) De soir à 1 h. départ pour le tir à l'Armée Territoriale.

**Dimanche 26.** — Sortie d'une demi-journée, les ordres seront affichés au siège.

**GRENOBLE. — Fête de l'Allobroge.** — L'Allobroge donnera sa fête annuelle à ses membres honoraires le dimanche, 5 novembre, à 8 h, du soir, au gymnase municipal.

La Fanfare Grenobloise, sous la direction de M. Henri Roux-Saget, prêtera son gracieux concours à cette charmante soirée qui sera des plus attrayantes.

Nous en publierons le programme dans un prochain numéro.

## SPECTACLES ET CONCERTS

**Grand-Théâtre.** — Ce soir, *Les Huguenots*; demain, *La Favorite* et *La Fille du Régiment*.

**Théâtre des Célestins.** — Ce soir, *Les Deux Orphelines*; demain, en matinée, *Nos bons Villageois*; le soir, *la Légion Etrangère*.

**Eldorado.** — Foule toujours nombreuse à l'Eldorado pour applaudir Amelet, le tenorino qu'on ne se lasse pas d'entendre dans son toire si varié et si amusant, Mme Duc, romancière de la même école, Lyda Osman, danseuse; Jane Bargy, Luce Lhéry, du Calvay des Quatr'Z'Arts; le typique Servanin. *La Petite Colonnelle*.

Judi prochain, *Ah! Penses-tu!* grande revue locale de MM. P.-L. Fiers et A. Deschavannes.

La direction a engagé spécialement Mlle de Ter, pour tenir le rôle de la comédienne.

Une indiscretion. On fera évoluer sur la scène de charmantes pédaleuses et une chauffeuse « chante clair. » Vous verrez, avais-je dit à l'ami Ballochard, que *Lus* viendra à introduire l'auto sur la scène et que de jolies actrices nous feront *les risettes* du haut de leur bouton (de Dion). Mais il ne faudrait pas qu'une panne les *rivat* dans les coulisses. Phébus nous en préserve! a répondu Ballochard.

**Casino des Arts.** — L'artiste parisienne Mealy, dont la première a eu lieu hier au soir, a reçu un accueil enthousiaste. Mealy n'est pas la seule attraction. Le programme renferme, en outre: *Diamantine*, des *Folies-Marigny*; les trois *Hobbens*, du *Konaker*; les *Griffith-Head*; les célèbres sauteurs arabes des *Fantasia* tunisiennes, *Lion et Saïd*; *Ludovic* et *Bépoil* comiques.

**Scala-Bouffes.** — Ouvrard, Mme Ouvrard! La nouvelle de la rentrée de ce couple sympathique et aimé des Lyonnais, pour ce soir, a fait sensation et nombreux sont ceux qui se proposent de venir le revoir et les applaudir, l'un dans ses amusantes fantaisies, l'autre dans ses créations si bien adaptées à sa voix et à son talent. Le concert sera terminé par la comédie: *Dormez, je le veux!*

**Guignol de la Guillotière** (28, cours Gambetta). — Depuis l'inauguration, c'est un succès sans précédents que celui de M. Balandras et de sa troupe. Les plus jolies choses *guignolesques* sont jouées tour à tour devant une salle comble (Entrée libre).

## DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

On demande des marchands ou cyclistes pour **VENTE D'UN PROTECTEUR** empêchant toute crevaison de pneus. Conditions très avantageuses. Ecrire à M. Jean Journaud, à Sainte-Colombe-les-Vienne (Rhône).

**Occupation accessoire** convenant à employés de commerce, **Agents pour la publicité** sont demandés dans les différentes villes de la région. Intérêt sérieux. Ecrire A. Z., 31,

**Ex-industriel.** 36 ans, sérieux, très actif, bonnes références. sollicite emploi, placier, magasinier, expéditeur, bureaucrate dans même maison; pourrait surveiller les soins et entretien des chevaux et de leur matériel. S'adresser au *Lyon-Sport*, J. D.

## MAISONS RECOMMANDÉES

**BERTY.** — Cycles et automobiles, 12, quai du Rhône, à VIENNE (Isère).

**B. CATIN,** 78, rue Tronchet, à l'entresol, boîte dans l'allée, **rhabilleur.** Se rend à domicile sur demande.

**BANDAGES.** — **Roche,** *Bandagiste*, 39, Cours de la Liberté. — Orthopédie. — Ceintures. — Bas-Caoutchouc, etc.

**GUÉRIN,** *rhabilleur*, anciennement, 1, rue d'Aubigny, actuellement rue Bellecombe, 67, au rez-de-chaussée (arrêt des tramways des Cordeliers à deux minutes). — Sur demande, se rend à domicile.

L'Administrateur-Gérant: A. BERNIGNON.

Imp. P. LEGENDRE & Co, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.